



ARDECHE



RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

4 Place Vincent AURIOL
07250 LE POUZIN
<http://ardeche.centres-sociaux.fr>



Lexique	Page 3
Introduction	Page 4
1.LE PROJET FEDERAL 2017-2021	Pages 5-28
1.1 Orientation stratégique A	Pages 9-12
1.1.1 Valoriser, développer les actions en phase avec les réalités sociales	
1.2 Orientation stratégique B	Pages 13-15
1.2.1 Soutenir une forme d'action sociale qui s'ancre dans le développement du pouvoir d'agir des personnes et dans le dialogue entre les citoyens et les élus	
1.3 Orientation stratégique C	Pages 16-18
1.3.1 Accompagner les centres sociaux à se situer dans un environnement en évolution	
1.4 Orientation stratégique D	Pages 19-24
1.4.1 Accompagner les centres sociaux dans leur fonctionnement	
1.5 Orientation stratégique E	Pages 25-28
1.5.1 Mettre en œuvre une dynamique de réseau, une vie fédérale riche et démocratique pour porter collectivement ce projet	
2. ACCORD CADRE PLURI-PARTENARIAL	Pages 29-31
2.1 L'accord cadre départemental (FACS, CONSEIL DEPARTEMENTAL, CAF, MSA) pour le soutien et le développement d'une politique d'animation de la vie sociale	
3. ASSEMBLEE GENERALE DE LA FCSF... à Vogue	Pages 32-37
3.1 Les enjeux	
3.2 Le déroulé	
4. LA REORGANISATION DE LA FACS	Pages 38-46
4.1 La nouvelle organisation fédérale et les missions définies	Pages 39-42
4.2 L'animation du réseau	Pages 43
4.3 Accompagnement social au logement	Pages 44
4.4 La vie fédérale	Pages 45-46

QVDTCS : Que veulent dire tous ces sigles ?

ACF	Action collective famille
AG	Assemblée générale
AJIR	Ardèche jeunesse innovation ruralité
ALSH	Accueil de loisirs sans hébergement
ANRU	Agence nationale pour la rénovation urbaine
ASLL	Accompagnement social au logement
AVS	Animation de la vie sociale
CA	Conseil d'administration
CAF	Caisse d'allocation familiale
CCAS	Centre communal d'action social
CIAS	Centre intercommunal d'action social
CLEFS	Centre social culture, loisirs, enfance, famille
CNAF	Caisse nationale d'action sociale
COG	Convention d'objectifs et de gestion
COFIL	Comité de pilotage
COTECH	Comité technique
CS	Centre Social
CSX	Centres Sociaux
DDCSPP	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
DSL	Développement social local
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunal
EVS	Espace de vie sociale
FACS	Fédération ardéchoise des centres sociaux
FAVE	Formation-action pour animer des actions à visée émancipatrice
FOSFORA	Fonds de formation des bénévoles
FCSF	Fédération des centres sociaux de France
FSE	Fond social européen
GAD	Groupe d'appui départemental
GME	Groupement momentané d'entreprises
IEN	Inspecteur de l'éducation nationale
MSA	Mutualité sociale agricole
PAM	Pays de l'Ardèche méridional
PEDT	Projet éducatif territorial
PIA	Programme d'investissement avenir
SENACS	Système d'échanges national des centres sociaux
SERACS	Système d'échanges régional des centres sociaux
URACS	Union Rhône Alpes des centres sociaux

Ce qu'il faut retenir de 2017 :

2017 fut une année charnière, une année de changements. 2017 a poussé l'ensemble du réseau à se mobiliser, à se mouvoir, à réfléchir sur les partenariats à consolider et sur l'organisation interne à réinventer.

Quelques faits qui ont marqué cette année de « transition » :

- ↪ l'ensemble des centres sociaux s'est mis en marche suite au renouvellement de ses projets sociaux ;
- ↪ la FACS a retravaillé son projet fédéral pour les 4 prochaines années ;
- ↪ un accord cadre départemental a été signé entre la FACS, la CAF, la MSA et le Département ;
- ↪ la FACS a pensé et travaillé sa réorganisation suite au départ du délégué ;
- ↪ nous avons été très affectés par le décès brutal d'Yves Ferrer (administrateur depuis de longues années à la FACS) ;
- ↪ nous avons fait acte de candidature et nous avons été retenus dans le cadre du marché public ASLL (accompagnement social au logement) pour 2018-2019-2020 ;
- ↪ nous accueillons un nouvel adhérent l'ESPACE DE VIE SOCIAL Mont'A la Feira (Buzet) ;
- ↪ nous consolidons au quotidien nos relations partenariales avec la CAF, la MSA et le Département ;
- ↪ nous développons de solides relations avec les intercommunalités et les communautés d'agglomération ;
- ↪ nous mettons en œuvre les moyens de faire évoluer la gouvernance des structures vers un pilotage partagé entre bénévoles et salariés ;
- ↪ nous formons les acteurs du réseau aux faits religieux et à la laïcité pour une meilleure prise en compte des différences de chacun au sein des territoires ;
- ↪ nous animons une démarche visant à « bien vieillir sur le territoire » avec les seniors concernés ; nous mettons en place un projet de départ en vacances collectif pour les seniors, etc

Autant d'évolutions qui inscrivent l'activité fédérale dans un monde en mouvement qui impose à chacun de se questionner, de se former, de comprendre, et d'agir. La Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux se veut être un acteur de changement qui agit pour la démocratie, la dignité humaine et la solidarité.

Le rapport d'activité 2017 : une photographie des évènements phares

Comme chaque année, il s'agit dans ce document d'essayer de montrer :

- ↪ La diversité des missions accomplies au regard des orientations politiques de l'association,
- ↪ La reconnaissance de la place des centres sociaux et de leur fédération dans le paysage local de l'éducation populaire et de l'animation sociale,
- ↪ Le dynamisme associatif, l'engagement et l'implication des bénévoles qui ont permis de mettre en œuvre notre projet.

Néanmoins lors du Conseil d'Administration du 16 janvier 2018, les administrateurs fédéraux ont souhaité que ce rapport d'activité mette l'accent avant tout sur 3 éléments phare :

1. **Le nouveau projet fédéral 2017-2021 (avec des focus spécifiques)**
2. **L'accord cadre pluri-partenarial signé en mai 2017 à Vogue par la MSA, la CAF, le Département et la FACS pour le soutien et le développement d'une politique d'animation de la vie sociale.**
3. **La réorganisation fédérale liée au départ du délégué général**

1. LE PROJET FEDERAL 2017-2021

Ce nouveau projet fédéral s'inscrit dans la continuité du travail entrepris par la fédération depuis 2005 ;

- Dans la continuité du projet fédéral précédent adopté en 2012 (pour la période 2012-2016)
- Dans la mise en œuvre de la décision de l'AG de la FCSF clarifiant les missions fédérales.
- Dans la prolongation de la démarche du congrès de Lyon initiée par la FCSF en 2013

Il est le résultat de nombreux temps de réflexion et de formalisation.

Une évaluation du travail de la fédération sur la période 2012-2016 construite à partir :

- D'une évaluation de la mise en œuvre de la convention pluri-partenaires avec le département, la CAF et la MSA, autour du projet fédéral et des actions menées par la fédération conduite dans le cadre partenarial.
- D'échanges avec l'ensemble des adhérents animés par des administrateurs fédéraux à partir d'une grille d'enquête afin de mesurer comment les acteurs bénévoles et salariés des centres évaluaient le travail de la fédération.
- D'une enquête auprès des administrateurs fédéraux pour évaluer avec eux le fonctionnement de la vie de la fédération.

Des temps de travail réguliers lors des Conseils d'administration en 2016 et début 2017 afin de construire notre vision politique et stratégique, en parallèle au renouvellement de la convention pluri partenariale avec le Département, La CAF et la MSA.

Le travail de plusieurs en bureau pour réaliser la rédaction d'un avant-projet.

La mise en débat, l'amendement et les corrections de l'avant-projet lors du Conseil d'administration du 30 mars 2017.

Son adoption en Assemblée Générale le 12 mai 2017 à Le Teil.

Le projet fédéral c'est l'outil indispensable dont se dote pour 5 ans la fédération au regard d'une situation qu'elle souhaite faire évoluer.

Ce projet porte à la fois :

- Sur une volonté d'accompagnement de nos adhérents pour qu'ils soient acteurs de transformations sociales, de changements de pratiques sur les territoires aux services de tous et en particulier de ceux qui sont les plus en situation de fragilité, d'exclusion sociale.
- Sur notre volonté d'agir auprès des acteurs publics pour qu'ils reconnaissent la réalité et la force de l'expertise d'usage des citoyens et en particulier de ceux qui sont les « publics cibles » de leur action.
- Sur notre volonté d'agir aussi sur nous-mêmes pour que nous vivions ces formes de travail plus coopératives, plus impliquante.

C'est ce projet qui sert de cap à l'action politique de la fédération, à sa représentation par le bureau et par les délégués.

Ce projet, validé par le réseau, engage le réseau tout entier. Il est un élément fondamental du pacte fédéral qui relie tous les acteurs. Chacun contribue à l'avancée du projet collectif tant sur son territoire que sur le plan départemental (et national) et à la transformation sociale de nos territoires.

NOS MANIERES DE FAIRE ASSISES SUR DES VALEURS ASSUMÉES

Nous entendons être un réseau :

Solidaire, qui développe de l'entre-aide et des projets communs entre ses adhérents, soucieux des personnes qui composent le réseau fédéral et la vie des centres, mais qui soit aussi en solidarité avec les partenaires associatifs et les habitants de nos territoires et en particulier ceux qui sont les plus en situation de fragilité.

Participatif et impliquant, qui met en œuvre au « quotidien » une forme de travail qui associe autour de son projet et de ses actions les professionnels, les administrateurs et bénévoles, les adhérents et les personnes concernées par les actions. Qui développe une action, centrée sur la pédagogie de l'engagement, qui contribue au renforcement du « pouvoir d'agir » et à l'émancipation de chaque personne quels que soient son âge, son sexe, ses ressources, ses capacités, sa culture.

D'éducation populaire en ce sens que son action permet à chacun de ses membres d'analyser les problématiques sociales et les rapports de forces qui sont à l'œuvre et de contribuer avec les autres à la transformation de celles-ci vers plus de justice sociale et d'équité.

Démocratique, parce que nous sommes persuadés que l'expérience et la vie associative peut contribuer à revivifier notre démocratie, nous voulons promouvoir une démocratie associative qui permet à chaque acteur du conseil mais aussi plus largement aux membres du réseau de contribuer au portage de notre projet.

Les projets que conduit la fédération sont **co-construits, co-animés** par des acteurs fédéraux (bénévoles et salariés) et par des acteurs des centres.

UN RESEAU FEDERAL FORT ET ANCRE DANS UN PARTENARIAT DEPARTEMENTAL STRUCTURE

Les Adhérents

Le réseau fédéral est composé des 16 centres sociaux du département + un EVS la « Maison de Vallée » animé par l'association « mont 'a la feira » sur Burzet.

Parmi ces centres, 13 sont en gestion associative :

- L'ASA d'Aubenas, le Centre Social Intercommunal du Pays de Valgorge, le Centre social « Jean Marc et Josiane Dorel » du Pouzin, le centre social « Revivre » des Vans, la MJC/MPT de La Voulte, le Centre social de Tournon, Le Centre social « la Pinède » de Villeneuve de Berg, le Centre social « l'Odyssée » de Saint Agrève, le centre social « CELFS » au Teil sont chacun portés par une association, et la MJC Centre social des « 3 Rivières » à Beauchastel ;

- L'Association d'animation des Centres sociaux d'Annonay anime aujourd'hui 2 centres sociaux. L'un dit des « Perrières » l'autre « multi sites » qui œuvrent sur la totalité de la commune ;

- 3 centres sont gérés par des CCAS : « Pierre Rabhi » de la Voulte, « l'Art des liens » de Privas et « Au fil de l'eau » à Aubenas.

Il n'y a plus aujourd'hui de centres qui soient gérés directement par la CAF d'Aubenas, les gestions ayant été soit reprises par des associations soit transférées au CCAS de la commune au cours du dernier projet fédéral.

La Fédération

La Fédération est administrée par un conseil d'administration important, issu de presque tous les centres sociaux et 2 membres de droit (CAF de l'Ardèche, MSA Ardèche-Drôme-Loire), le conseil départemental ayant fait le choix de ne plus y participer (risque de qualification en gestion de fait).

Le dialogue est riche avec tous les centres, qui ont tous investi l'espace fédéral. Les solidarités entre les centres continuent de se développer et des projets communs se sont créés.

Le partenariat institutionnel

Depuis le 19 mai 2017, le partenariat institutionnel est formalisé dans un accord-cadre départemental qui unit le Conseil Départemental, la CAF, la MSA et la FACS pour le soutien et le développement d'une politique d'animation de la vie sociale.

Ce partenariat permet une véritable synergie entre les partenaires de la convention pour un accompagnement des centres au sein de leurs territoires.

Cet accord reconnaît la fonction d'animation de la vie sociale et la dimension globale des centres sociaux sur leur territoire de compétences.

Les centres sociaux bénéficient de financements de fonctionnement par le Conseil Général pour contribuer à l'animation de la vie sociale et au pilotage du projet, mais aussi d'autres subventions spécifiques liées à la jeunesse et à des politiques diverses du Département.

NOTRE VISION DU CENTRE SOCIAL

Nous nous inscrivons dans la Charte fédérale des centres sociaux de France en considérant que « le centre social entend être un foyer d'initiatives portées par des habitants associés appuyés par des professionnels, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire »

*Nous reprenons à notre compte la déclaration finale du congrès 2005 de la FCSF qui précise que « les centres sociaux sont des outils communs que se donnent des hommes et des femmes, partageant le même espace de vie, pour développer la capacité de chacun à construire son existence en relation avec autrui et développer une citoyenneté active. Leur méthode propre est d'**associer les démarches individuelles à des actions collectives locales** à partir des besoins et problèmes concrets vécus par les personnes.*

*Ils mettent en œuvre le principe de la coopération de préférence à celui de compétition. Ils refusent l'assistanat quelles qu'en soient les formes. Ils rejettent la relation consumériste dominante. Ils sont des lieux où peuvent se **développer des actions engageant les personnes elles-mêmes** ».*

Et nous nous engageons dans le fil du 8e congrès de Lyon qui a démontré que les centres sociaux sont à la fois légitimes et capables d'intervenir sur des questions de société : isolement, discriminations, santé, logement, etc. Rien ne nous retient, du moment que nous agissons en accord avec nos valeurs et nos principes fondateurs, à savoir avec les personnes concernées par les questions identifiées, et pas à leur place, en alliance avec les partenaires eux-aussi concernés.

C'est pourquoi :

Nous œuvrons pour que les centres sociaux soient des lieux de formation « citoyenne » pour chaque personne quelles que soient ses ressources, ses capacités, ses compétences. Nous rêvons que nos directeurs et les responsables associatifs puissent consacrer une partie de leur temps à cette action.

Nous œuvrons pour des centres sociaux qui sortent de leurs « murs » pour aller au-devant des habitants, des associations, des acteurs de leurs quartiers, villages, villes.

Nous œuvrons pour des centres sociaux qui construisent des réponses aux besoins des populations en s'appuyant sur les désirs, les envies d'agir, les capacités des personnes. Nous rêvons que cette forme de travail œuvre à la reconnaissance de chaque personne.

Nous œuvrons pour des centres sociaux qui inventent avec les autres associations de leur territoire les réponses aux défis sociétaux qu'il leur faut relever.

Nous œuvrons pour que nos accueils soient des lieux ouverts, conviviaux, qui permettent aux populations de se rencontrer, de construire des projets communs.

Nous œuvrons pour des centres sociaux, où toute la programmation n'est pas figée, où il reste des espaces et du temps pour des projets, des initiatives de la population.

Nous œuvrons pour des centres sociaux dans lesquels Administrateurs et Professionnels travaillent ensemble, en collaboration à la mise en œuvre du projet et des actions.

Nous œuvrons pour de centres sociaux qui puissent créer des temps de rencontres, de partages, de débats autour de questions de société.

Nous œuvrons pour des centres sociaux qui, revendiquant l'autonomie de leur projet, soient capables d'en négocier les finalités et les moyens avec leurs partenaires dans le cadre d'un dialogue sur les enjeux, prenant en compte les politiques publiques de nos interlocuteurs, voire participant à leur élaboration. Nous souhaitons que cette contractualisation se fasse dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, voire lorsque les conditions sont réunies adossée à un « pacte de coopération » élaboré dans une démarche de co-construction.

5 Orientations Stratégiques au Service de nos Ambitions

1.1 ORIENTATION STRATÉGIQUE A

1.1.1 Valoriser, développer les actions en phase avec les réalités sociales

« C'est possible ! »

Le travail des centres sociaux ardéchois depuis de longues années démontre leur capacité à construire leur projet en prenant pleinement en compte la/les réalité(s) sociale(s) des territoires sur lesquels ils agissent. Ici c'est l'accès à une alimentation saine et accessible impossible, là une difficulté de mobilité, une autre de logement, ou là encore des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi ou des retraités qui ne peuvent plus se chauffer ET prendre soin de leur santé, enfin des personnes qui se referment sur des liens communautaires. Quelques exemples parmi d'autres qui montrent la nécessité absolue d'avoir une action qui soit ancrée dans la réalité mais qui ait pour visée de la transformer pour la rendre plus solidaire, plus juste !

« Là où nous en sommes »

Il est difficile aux acteurs de repérer les belles réussites qui pourraient les aider à construire leur propre action. A contrario, il est aussi difficile pour les institutions de pouvoir identifier la richesse et la diversité des réponses des centres sociaux. Par ailleurs, comme la FSCF, nous identifions que l'un des facteurs de succès de tels projets est le fait d'avoir su développer des alliances avec d'autres acteurs, notamment associatifs mais pas seulement, qui possèdent une « expertise » de la question traitée.

« Ce que nous voulons faire »

La Fédération, propose donc d'animer une fonction ressources, en complément et en proximité du travail réalisé par la FCSF afin d'accompagner les centres sociaux dans leur travail de transformation sociale. Cela consiste à mettre à disposition de l'ensemble des centres sociaux les expériences et ressources produites dans le réseau (actions, approches culturelles, méthodes, outils, etc.) départemental mais aussi national, et de mobiliser les ressources pertinentes en dehors du réseau.

« Comment le faire »

Notre conviction est que c'est par l'organisation de rencontres entre des personnes, des expériences, que les ressources émergent du collectif et se diffusent au plus grand nombre que nous réussirons.

« On va le faire ! »

➤ **Valoriser les expérimentations et expériences du réseau qui produisent du changement**

Notre objectif est de valoriser les actions qui permettent d'agir sur des questions de société données, mais aussi de formaliser les méthodes qui ont permis de les mettre en œuvre, dans un contexte donné.

Pour cela, nous proposons de :

- Repérer, dans notre réseau, les actions qui produisent du changement ;
- Formaliser les méthodes mises en œuvre par les centres ;
- Rendre visibles ces actions et accessibles ces méthodes à l'ensemble réseau. ;
- Contribuer aux productions du pôle ressources en ligne de la FCSF et à son utilisation locale.

➤ **Mobiliser des connaissances et des acteurs ressources**

Notre objectif est de faciliter la mise en relation des centres sociaux avec des praticiens, chercheurs, artistes, réseaux associatifs, etc. mobilisables sur les différentes questions de société.

Pour cela nous proposons de :

- Repérer hors de notre réseau les actions qui produisent du changement social ;

- De construire des liens avec ses acteurs de proximités qui pourraient apporter une expertise aux centres sociaux ;
- D’être des acteurs du travail de la FCSF et de l’URACS sur les questions sociales pour en être les porte-parole auprès des centres.

➤ **Sensibiliser, informer, former**

Notre objectif est de contribuer à la diffusion des pratiques, mais aussi à une plus grande connaissance des enjeux sociaux par les acteurs bénévoles et professionnels des centres

Pour cela nous proposons ;

- D’organiser des temps d’échanges, de sensibilisation avec des personnes physique, institutions, entreprises associations qui agissent sur des questions sociales hors réseau fédéral ;
- D’organiser des temps de formation, d’information avec des intervenants, chercheurs, praticiens pour développer notre compréhension du monde et des phénomènes sociaux.



« Laïcité et Faits religieux »

Au regard d’une situation internationale, nationale et locale en pleine mutation... Les centres sociaux sont à l’écoute de leur territoire. Acteurs du développement social local, partenaires des politiques publiques, et au plus près des habitants, ils ont la volonté aujourd’hui de permettre la compréhension des enjeux et des contextes, de faciliter le dialogue, de réunir les forces en présence, de se former pour accompagner les habitants dans leur réflexion et mise en place de projets.

Animateur de la vie sociale, les centres sociaux travaillent avec tous les publics, sans distinction. La volonté du réseau est d’essaimer, de former, de mettre en dialogue, d’agir à tous les âges de la vie (enfants, parents, famille, adultes, seniors...). La question du vivre ensemble et de la lutte contre les discriminations passent par la compréhension des différences. Nous prenons le pari que le savoir et la connaissance des faits religieux/laïcité, par un ensemble d’acteurs à l’échelle du département, permettront de mettre en dialogue les habitants autour de leurs différences.

Il ne s’agit pas de gommer ce qui nous diffère, mais bien de le valoriser, de le partager.

Savoir pour comprendre. Comprendre pour agir.

En 2016, l’intégralité des centres sociaux d’Ardèche ont renouvelé leur projet social. Au cours d’une démarche de 10 mois, coordonnée par la FACS, les centres sociaux sont allés à la rencontre de leur territoire pour élaborer leur diagnostic : habitants, partenaires, bénévoles, familles, institutions.

La question de la Laïcité et des faits religieux s’est posée comme un thème incontournable à mettre au travail en 2017.

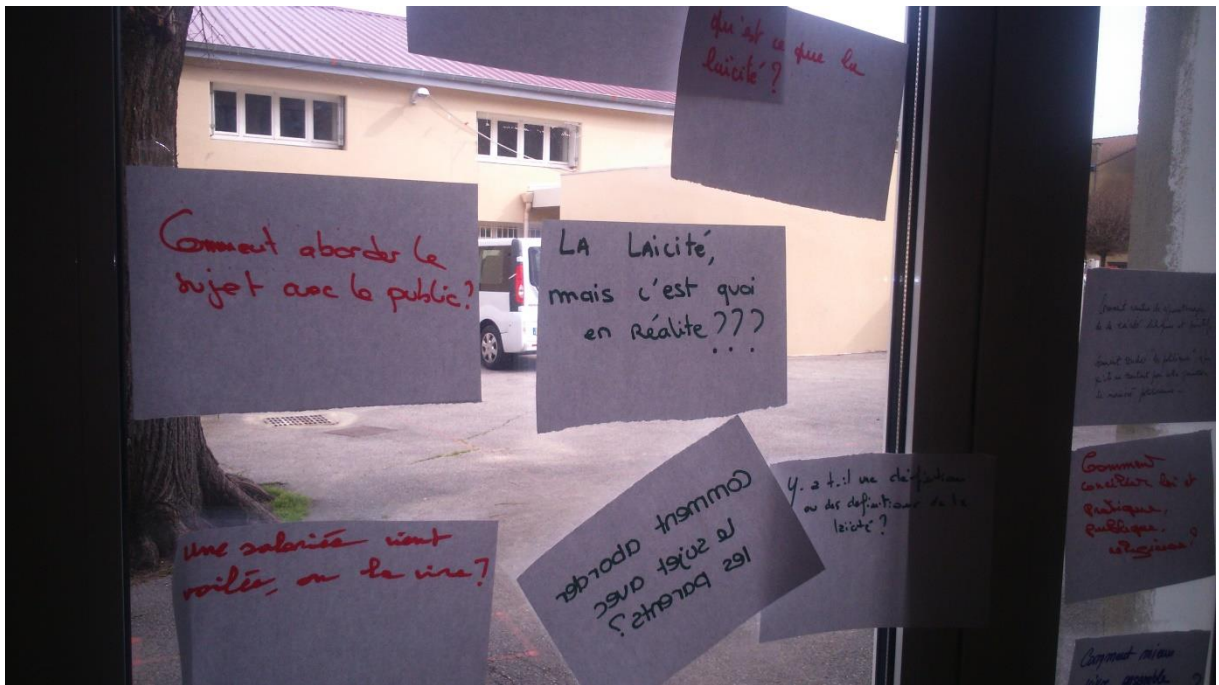
Les objectifs

- Sensibiliser les acteurs des centres sociaux (bénévoles et salariés) aux enjeux Laïcité/Faits religieux/discrimination
- Former les animateurs, les directeurs, les administrateurs des centres
- Créer une culture commune fédérale – travailler les postures
- Accompagner les centres sociaux au regard de leur contexte local

Les actions mises en œuvre

QUOI ?	QUI ?	COMMENT ?
Sensibilisation thématique et échanges de pratiques	Salariés/administrateurs des csx et facs = 100 personnes	Commissions de pairs (directeurs, référents famille, animateurs enfance/jeunesse, accueil) CA FACS
Formation Ateliers enfants NAP et ALSH KAWAA Formation thématique « L'incontournable »	2 animateurs ALSH enfance (ASA+Le Palabre) 1 délégué FACS + 1 anim + essaimage (référents familles) = 20 personnes Salariés et administrateurs =45 personnes Animateurs enfance/jeunesse (permanents et occasionnels) du réseau =60 personnes	Formation par l'association Enquête 1 journée de formation « Laïcité et faits religieux » par l'association Enquête 14 mars 2017 1 journée de formation « Laïcité et faits religieux » par l'association Enquête 13 mai 2017
KAWAA Animation de Kawaa dans les csx	Les Vans – Le Teil – Beauchastel – Annonay – Aubenas = 100 personnes	Animation des kawaas par la déléguée, en collaboration avec le référent famille du CS
KAWAA DEPARTEMENTAL 1 kawaa géant	8 csx présents – 50 personnes Lieu : le Pouzin	Animation de 2 kawaa dans la journée (05/12/17) + repas partagé + arbre de la Laïcité planté dans le jardin partagé du Pouzin





1.2 ORIENTATION STRATÉGIQUE B

1.2.1 Soutenir une forme d'action sociale qui s'ancre dans le « développement du pouvoir d'agir des personnes » et dans le « dialogue entre les citoyens et les élus »

« C'est possible ! »

Depuis 2002, nous avons commencé un chemin avec les centres qui leur permet de développer une action plus impliquante et plus enrichissante pour les personnes. Nous constatons aujourd'hui le nombre croissant d'actions dont habitants, adhérents sont à la fois à l'initiative et la mise en œuvre. Nous repérons de plus en plus de personnes qui frappent à la porte des centres avec une « envie d'agir » avec d'autres.

Depuis plusieurs années, nous avons développé des compétences professionnelles en interne autour de l'animation du dialogue élus citoyens (contribution à l'élaboration des schémas sociaux départementaux, au dialogue des élus du pays de l'Ardèche méridionale avec les jeunes, participer l'animation du conseil citoyen de Privas ...) ces actions nous montrent que cela est possible, que le dialogue entre ces acteurs différents peut contribuer à améliorer l'action publique.

« Là où nous en sommes »

Les formations que nous avons développées avec Michel Séguier puis avec l'Uracs, ont permis de développer des envies de faire autrement, des compétences et commencer à transformer un peu les pratiques des centres. Les partenaires institutionnels ont repéré la fédération et les centres sociaux comme en capacité de mobiliser des personnes et d'animer.

Des « espaces tiers » de dialogue. Ils ont perçu l'intérêt que ces temps d'échanges, de partages d'analyses, de construction soient médiatisés et animés.

Pour autant, nous avons l'impression d'être encore entre deux mondes. Les centres sociaux ont encore à travailler leur posture, à se construire une culture commune et un projet partagé entre professionnels et bénévoles, à œuvrer à la reconnaissance de ce champ de leur action auprès de tous leurs partenaires. Les institutions, bien qu'appelant à plus de participations citoyennes n'ont pas encore complètement modifié leurs pratiques et créé l'espace qui permettra à ceux-ci de co-construire les politiques qui les concernent et de ne pas être de simples faire valoir.

« Ce que nous voulons faire »

Notre conviction c'est que c'est par le développement des compétences de TOUS les acteurs des centres que nous pourrons progresser, c'est pourquoi la formation est un axe structurant de cette orientation.

Notre seconde conviction est que c'est aussi par l'expérimentation que nous pourrons modifier des pratiques et des comportements.

« Comment le faire »

C'est poursuivre la formation des acteurs pour développer leur capacité à aller hors les murs à la rencontre des habitants des territoires, pour mobiliser les personnes autour des questions sociales, pour animer des temps de débats et d'échanges.

C'est aussi agir en co-animant avec les centres et à leur demande des espaces de dialogues entre élus et habitants, ou à la demande d'institution autour de la construction de politiques publiques comme au sein du groupe d'Appui Départementale sur les rythmes scolaires.

« On va le faire ! »

➤ **Former les acteurs**

Notre objectif est de renforcer les compétences des centres pour développer cette forme d'action sociale s'appuie sur l'expertise des personnes concernées, qui trouve ses fondements dans les problématiques qu'elles rencontrent et qui renforce leur capacité à agir collectivement.

Pour cela nous proposons :

- d'informer salariés et bénévoles des centres des formations FAVE* existantes en région AURA ;
- d'organiser tous les 2-3 ans une formation FAVE interne au réseau ardéchois ;
- de développer 2-3 soirées formation-débat par an avec des praticiens, des chercheurs.

➤ **Accompagner les centres**

Notre objectif est de pouvoir accompagner des acteurs des centres qui le souhaiteraient dans la mise en œuvre de formes d'actions nouvelles pour eux.

Pour cela nous proposons :

- d'être en capacité d'accompagner 2 ou 3 projets par an ;
- d'être en capacité de pouvoir contribuer à une mise en relation avec les informations, savoirs, méthodes dont ils pourraient avoir besoin pour mener leur projet ;
- de valoriser et de communiquer sur les résultats obtenus et les méthodes employées.

➤ **Démontrer l'intérêt de l'implication citoyenne**

Notre objectif est de pouvoir accompagner 2-3 processus de participation citoyenne dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques afin de démontrer la plus-value pour les institutions d'associer les populations, les personnes concernées.

Pour cela nous proposons :

- de poursuivre notre participation au sein du GAD afin de contribuer à la participation de l'ensemble des parties concernées dont les parents et les enfants à l'évaluation de l'aménagement des rythmes scolaires ;
- de poursuivre le travail avec le PAM dans l'accompagnement méthodologique du dialogue élus - jeunes ; d'être ouvert et d'étudier d'autres sollicitations qui contribuent au renforcement de la participation citoyenne aux politiques publiques.



Animer une démarche d'évaluation participative des rythmes éducatifs

Investie aux côtés de la DDCSPP, de la CAF et de l'Education Nationale dans le cadre du GAD (Groupe d'Appui Départemental des rythmes éducatifs), en 2017, la FACS a animé 2 processus d'évaluation participative des rythmes éducatifs à la demande des collectivités locales.

Les territoires concernés :

- Ville d'Aubenas
- Intercommunalité Berg et Coiron

Il s'est agi de :

- Recenser, créer, diffuser des ressources sur les bonnes pratiques
- Accompagner/former les élus et les équipes
- Développer et promouvoir une démarche d'évaluation participative des PEDT
- Participer à l'expérimentation et la modélisation de la démarche d'évaluation participative

4 réunions par territoire ont été conçues et animées par la FACS (en partenariat avec la DDCSPP, la CAF et l'IEN).

Concernant le territoire d'Aubenas : salariés du secteur éducation de la Ville, animateurs/directeurs des centres sociaux, pivots administratifs, directeurs d'école, parents d'élèves (environ 30 personnes)

Concernant Berg et Coiron : salariés du secteur éducation de l'interco, animateurs/directeurs/élus des centres sociaux, directeurs d'école, parents d'élèves (environ 20 personnes)

Ces deux démarches d'évaluation participatives ont donné satisfactions à la fois aux participants et aux collectivités locales. Elles ont permis de faire le point sur 3 ans de fonctionnement en mettant en lumière les avantages et les inconvénients du fonctionnement mis en œuvre.

Nous avons conçu ces démarches afin de créer/faciliter le dialogue entre les acteurs : enseignants, parents, élus, techniciens, animateurs.



Ces démarches qui se voulaient expérimentales...et modélisables pour un essaimage sur tout le territoire ardéchois ont été balayées par la loi permettant un retour à la semaine de 4 jours.

FOCUS **2017** BIS

CONTRIBUER AU BIEN VIEILLIR ET A L'IMPLICATION DES SENIORS

Nous pouvons remarquer que depuis le travail amorcé en toute fin de 2013, ce sont aujourd'hui 7 centres sociaux qui sont conventionnés avec la CARSAT, mais que d'autres œuvrent sur ce champ. Le travail autour du renouvellement des projets sociaux des centres a bien montré que ce public et les questions qu'il nous pose (en termes de prévention de la perte du lien social - de l'autonomie - de l'utilité, de la place et de la reconnaissance sociale – du regard de la société) ne sont pas toujours prises en compte. Bien des centres ont inscrit aujourd'hui ce travail à l'agenda de leur projet et plus seulement la question du développement d'actions intergénérationnelles. En 2017 nous pouvons mettre en avant sur cet axe de notre projet les points suivants :



LE DEVELOPPEMENT DU TRAVAIL ENTRE LES CENTRES

Au travers d'un « Groupe Projet Seniors » départemental nous essayons de partager et de mettre en œuvre une dynamique de développement social local lié aux enjeux du vieillissement. Ce groupe qui associe 8 centres sociaux s'est réuni 4 fois en 2017. Il regroupe à la fois des animateurs des GPS locaux, mais aussi des personnes concernées et impliquées dans les projets. La matinée est consacrée à se donner des nouvelles des avancées des projets et actions et des réussites des uns et des autres.

Ce groupe a créé un projet de départ en vacances « seniors en vacances ». 2 séjours ont vu le jour en 2017 (avec l'aide de la CARSAT et de l'ANCV).

Le groupe de travail a opté pour un séjour de 5 jours/4 nuits, du 22 au 26 Août, à Vic-sur-Cère, dans le Cantal et un séjour de 8 jours/ 7 nuits du 23 au 30 septembre aux Issambres, dans le Var.

En tout, 71 personnes sont parties, dont 55 bénéficiaires de l'aide ANCV (soit 78%).

Plus de 80 personnes étaient présentes pour la rencontre bilan... et pour signifier qu'il est important de prolonger ce projet en 2018.

1.3 ORIENTATION STRATÉGIQUE C

1.3.1 Accompagner les centres sociaux à se situer dans un environnement en évolution

« C'est possible ! »

L'environnement dans lequel les centres sociaux évoluent est mouvant, en reconfiguration importante depuis plusieurs années. La nouvelle circulaire de la CNAF de 2014 qui a mis en avant le concept d'animation de la vie sociale et la participation des habitants au pilotage des projets, puis ses deux annexes en 2016 qui sont venues préciser la fonction de direction, de référent famille et la mission d'accueil ; le schéma directeur de l'AVS qui en découle et qui décline sur le département la mise en œuvre de la circulaire de 2014 ; les reconfigurations des intercommunalités, la loi Notre, le développement des CIAS et les transferts de compétences des communes vers les intercommunalités, les schémas sociaux départementaux qui structurent les politiques du département, la loi d'adaptation de la société au enjeux du vieillissement et la conférences des financeurs .../. Voici quelques exemples parmi bien d'autres qui montrent que les centres sociaux ont su repenser leur action au grès des évolutions.

« Là où nous en sommes »

Les centres sociaux sont plutôt réactifs et en capacité d'adaptation. Pourtant nous pouvons craindre que ces réformes n'aient pas encore impacté complètement les centres sociaux dans leur action, ni dans leur forme. Nous percevons si nous n'y prenons garde collectivement `qu'un risque économique fort et une redistribution forcée menacent notre réseau. Pour autant, le travail accompli ces dernières années montre la maturité acquise qui permet lorsque nécessaire de se réunir et parler ensemble aux partenaires.

« Comment le faire »

Nous pensons que c'est par le développement de la coopération, et du travail collectif que nous pourrions permettre à ce processus de ne pas nuire à la fois au travail des centres et à son portage par des habitants engagés, mais par le renforcement du pacte fédéral versus la survie individuelle que nous pourrions développer un espace fédéral de qualité.

Nous pensons que c'est par l'anticipation et la recherche de nouveaux modes de financements que nous pourrions demain créer les conditions qui permettront le financement de l'innovation sociale, de projet en dehors des sentiers balisés par des appels à projets divers.

« On va le faire ! »

➤ **Coopérer entre centres sur un même territoire**

Notre objectif est d'accompagner les centres sociaux dans un travail de coopération entre eux lorsqu'ils agissent sur un même territoire.

Pour cela nous proposons :

- D'animer des espaces de travail entre centres sociaux pour construire de la parole commune pour pouvoir dialoguer avec les EPCI ;
- De contribuer à la création de projets communs ;
- De susciter la création d'instances de dialogues et d'échanges entre dirigeants bénévoles ;
- De contribuer à la création de projets communs sur des territoires d'échelles différentes, de la commune au département.

➤ **Associer les partenaires institutionnels à notre projet global**

Notre objectif est de contribuer à la prise en compte du projet global du centre social par l'ensemble des partenaires et de mettre en œuvre une relation partenariale basée sur la subvention et la coopération en acteurs égaux.

Pour cela nous proposons :

- De poursuivre le travail entrepris autour des pactes de coopération avec les partenaires de l'AVS pour en généraliser le principe si le centre le souhaite ;
- De communiquer en direction des communes et EPCI 2 fois par an pour valoriser l'action des centres sociaux ;
- De participer lorsque nous sommes sollicités aux instances des CIAS ou à différents groupes de travail pour y porter la voix des centres.

➤ **Inventer de nouvelles formes pour asseoir l'économie de nos projets**

Notre objectif est de nous redonner des marges de manœuvre pour développer de l'innovation sociale, des projets atypiques, hors des sentiers des politiques publiques.

Pour cela nous proposons :

- De développer une fonction ressources pour diffuser les appels à projets, et accompagner les centres qui le souhaiteraient pour y répondre ;
- D'étudier la possibilité de création d'une fondation ;
- De nous rapprocher des entreprises ardéchoises pour développer du mécénat de compétences et /ou de l'appui en matériel.



Accompagnement de la démarche d'élaboration du pacte de coopération CS CLEFS (Le Teil) et intercommunalité ARC (Ardèche Rhône Coiron)

La FACS a été sollicitée pour :

- Proposer et animer une méthode de travail dans le cadre de la réécriture de la convention cadre entre CLEFS et la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, en partenariat avec la CAF.
- Engager une réflexion durant cette année de transition concernant le positionnement de CLEFS sur le nouveau schéma intercommunal.

L'idée était de faciliter la connaissance du centre social par les élus de l'intercommunalité (nouvelle fusion), de permettre un partage des enjeux de territoire par les acteurs du centre social et les élus/techniciens de l'intercommunalité, de croiser les regards sur les attentes des uns et des autres, et de fixer les termes du partenariat sur les 3 prochaines années.

Un processus de 5 séances de travail a été conçu et animé par la FACS (en partenariat avec la CAF) entre mars et décembre 2017.

30 personnes ont participé à cette démarche (sur des temps différents) : élus communautaires, techniciens communautaires, administrateurs du CS et techniciens du CS.

<p>REUNION 1 Qu'est-ce qu'un centre social ? A quoi ça sert ? qu'est-ce que ça produit sur le territoire ? Quelle vision commune du centre social du Teil ? Brain storming Maison centre social Film FCSF Cadre réglementaire CAF</p>	<p>REUNION 2 De quel territoire parle-t-on ? Y-a-t-il des territoires au sein de la CDC à investir en priorité (en fonction de besoins identifiés, de partenaires ressource identifiés...) Quel est notre vision du projet social ? Quelles sont les problématiques repérées sur le territoire ? Quelles sont les modalités de travail possibles et envisagées ?</p>
<p>REUNION 3 Mise en commun des réflexions engagées par CLEFS et ARC autour d'une vision commune du territoire Présentation de ce qui est commun, de ce qui pose question, de ce qui pourrait sembler dissonant : recherche du cadre politique partagé pour l'action du centre social et si besoin précision des attentes de la collectivité. Réflexion sur les déclinaisons pratiques de mise en œuvre du projet politique porté par ARC.</p>	<p>REUNION 4 A partir de ce cadre, présentation travail de CLEFS sur des pistes d'actions concrètes à mettre en place sur le territoire (déclinaison opérationnelle du projet social, territorialisation, budgétisation)</p>
	<p>REUNION 5 Présentation des propositions de CLEFS à ARC d'un schéma d'intervention sur 4 ans précisant la mise en œuvre du projet social 2017-2020 à l'échelle de la nouvelle CDC ARC, détaillant les modalités d'action et les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à ce projet.</p>

1.4 ORIENTATION STRATÉGIQUE D

1.4.1 Accompagner les centres sociaux dans leur fonctionnement

« C'est possible ! »

Dans un monde administratif, juridique, en évolution, les centres sociaux adaptent leur organisation en permanence. Ils ont renouvelé leur projet social dans le nouveau cadre défini par la CNAF. Il y a dans ces projets, au sein de ces équipes, une capacité d'adaptation, de création qui permet de prendre en compte rapidement une nouvelle réalité.

Constatant parfois la baisse de l'engagement bénévole, le désir de prendre des responsabilités, les associations ont su inventer, bricoler des formes d'organisation qui permettent la mise en œuvre de solutions adaptées et efficaces.

« Là où nous en sommes »

Depuis de nombreuses années les délégués fédéraux ont assuré cette mission, tout en prenant le temps de développer les relations directes entre les centres. C'est aujourd'hui bien plus le cas qu'auparavant et des appuis techniques naissent entre les acteurs au gré des sollicitations. Pour autant, cela ne suffit pas et ne répond pas à toutes les demandes.

Nous avons collectivement progressé dans l'animation des instances, des AG ; nous sommes plus efficaces dans la mobilisation, pour autant nous sommes parfois confrontés à des pertes de vitalités démocratiques, ou de volonté d'assumer une fonction au sein des instances.

« Ce que nous voulons faire »

Dans ce contexte, il est nécessaire d'avoir en interne au réseau fédéral une expertise qui permette de répondre aux demandes du réseau et/ou de pouvoir orienter vers des prestataires reconnus.

Nous voulons contribuer à un renouveau du portage démocratique des centres sociaux par les personnes concernées.

« Comment le faire »

En contribuant au partage de savoirs et compétences entre centres sociaux

En mobilisant l'équipe de délégués fédérale si besoin, en fonction des questions et des compétences

En contribuant au développement des formes de vie associative adaptées à l'histoire, au contexte des centres et aux personnes qui y concourent.

On va le faire ! »

1. Partager les pratiques et les compétences

Notre objectif est de contribuer à développer un réseau de solidarité entre acteurs.

Pour cela nous proposons :

- De participer régulièrement aux instances des centres pour connaître l'ensemble des bénévoles
- D'identifier les compétences des acteurs professionnels et bénévoles des centres
- De relayer les demandes des centres pour créer une habitude de partage ; en mobilisant l'équipe fédérale si nécessaire
- De solliciter les personnes à partir de leurs compétences et d'accompagner le transfert si nécessaire

2. Se qualifier sur les champs administratifs

Notre objectif est de faire en sorte que la gestion administrative ne prenne pas le pas sur la dimension de l'animation du projet et soit suffisamment partagée entre les dirigeants bénévoles et salariés.

Pour cela nous proposons :

- De développer des temps de formation, information au sein des comités de direction, des réunions de présidence, des groupes de pairs en fonction des postes, pour pouvoir monter collectivement en compétence ;
 - De diffuser des informations de nature juridique et administrative de la branche et/ou des partenaires sociaux ;
 - De contribuer à l'élaboration par chaque centre de schémas de délégations clairs et adaptés.

3. Progresser sur la dimension d'animation démocratique des instances

Notre objectif est de contribuer au développement d'une vie associative riche, démocratique, dynamique et en capacité de piloter le projet social.

Pour cela nous proposons :

- En 2017 – 2018 une recherche action sur la gouvernance des centres ;
- D'accompagner ensuite les centres qui souhaiteraient réfléchir à leur gouvernance ;
- De diffuser les différentes expérimentations, méthodes et approches.

4. Développer avec les centres des actions partagées au services des centres

Notre objectif est de contribuer au développement des centres sociaux et de leur projet. Ainsi nous pourrions à la demande de toute ou partie du réseau mettre en œuvre des actions qui consolident les projets des centres, ou répondent à une demande plus spécifique.

Pour cela nous proposons :

- De poursuivre notre engagement dans le portage d'un GME Solidaire pour répondre avec 7 centres sociaux au marché public ASLL ;
- D'être à l'écoute des demandes du réseau pour de nouveaux projets dont par exemple l'organisation d'un BAFA spécifique ALSH et centres sociaux.

5. Accompagner les centres sociaux à leur demande dans des moments importants

Notre objectif est de répondre aux sollicitations concernant la mise en œuvre du projet social et d'être au côté de nos adhérents dans des moments clés parfois conflictuels.

Pour cela nous proposons :

- D'accompagner des renouvellements de projets ;
- De soutenir les équipes des centres dans les crises, de se situer en médiation ;
- D'accompagner les recrutements de directions et autres postes à la demande des centres ;
- D'élaborer des propositions de formation des bénévoles/acteurs du projet.

FOCUS  **2017**

D'octobre 2017 à juin 2018 : formation-action « Développer une gouvernance partagée et dynamique de nos projets »

Nombre de centres concernés : 8 soit 50% du réseau (en moyenne, 1 directeur/trice + 3 administrateurs/trices)

Liste des centres : Valgorge – Les Vans – Le Teil – CS/MJC La Voulte – Tournon – Annonay – Villeneuve de Berg – Le Pouzin



POURQUOI ?

La grande majorité des centres sociaux a mis en avant dans les nouveaux projets sociaux, la nécessité de mettre au travail la question de la « gouvernance des projets », de l'association du plus grand nombre à leurs pilotages.

La fédération a travaillé en parallèle son projet avec ses adhérents. Pour son nouveau projet et dès sa première année de mise en œuvre, les centres sociaux ont souhaité se former ensemble pour progresser pour « Développer une gouvernance partagée et dynamique de nos projets »

Ce projet s'inscrit dans les partis-pris de notre projet fédéral :

- 1- Le pilotage du projet social est assumé principalement par des personnes concernées et habitant sur le territoire,
- 2- Le pilotage du projet social est un espace d'alliance entre les acteurs concernés et des personnes impliquées
- 3- Le pouvoir est partagé en conscience par les acteurs
- 4- Le travail associé, bénévoles-salariés, est constitutif des centres sociaux
- 5- Il y a un enjeu de mixité dans les instances de pilotage et/ou gouvernance
- 6- notre vision de la démocratie est celle d'une « démocratie vivante » qui produit du débat, de l'échange, de la délibération, de la codécision

Les objectifs de la recherche - action

Acquérir les compétences qui permettent à chaque centre social de construire son mode de fonctionnement démocratique (en lien avec son histoire, son contexte, ses questions, ses envies)

Au travers des sessions de formation, les participants abordent les différentes facettes qui peuvent concourir à la revivification de nos démocraties associatives et au renforcement du portage collectif et politique :

- L'engagement et de la mobilisation
- La représentativité et la diversité
- Le pouvoir, la responsabilité,
- La démocratie représentative, participative, délibérative
- La gouvernance et les modalités d'organisation
- La délégation, les mandats
- L'animation des espaces, du débat, de la prise de décision
- Le cadre juridique
- Les postures des acteurs

Afin de développer dans chaque centre « sa propre forme d'organisation démocratique ».

Les temps de formation permettent de se nourrir avec les formateurs et des intervenants qui sont choisis pour leurs compétences techniques en lien avec les demandes des stagiaires, partager les expériences par le croisement des regards et des savoirs entre participants.

Les temps de formation sont composés d'apports théoriques et pratiques, de mise en situation

Entre les regroupements les participants pourront :

- Mettre en débat dans leurs instances les questionnements, lancer des expérimentations.
- Solliciter l'appui du compagnon pour un regard externe, une observation
- Solliciter un appui fédéral

CONTENU

La formation est organisée autour de plusieurs sessions dont les journées complètes sont planifiées à la demande des directions impliquées dans le projet, le weekend pour permettre aux bénévoles d'y participer.

Lancer le processus, poser les bases de la formation : les 7 et 8 octobre 2017

A l'issue du premier regroupement, les participants seront en capacité de pouvoir préciser leur « diagnostic démocratique interne » et de pouvoir identifier les nœuds et les prochains pas.

Seront abordés dans ce module principalement les éléments suivants :

Jour 1

L'accueil, le partage des questionnements et des souhaits de formation

La question de l'engagement dans un centre social, comment ça peut se mettre au travail

- L'engagement citoyen ... dans un centre social ?
- Un éclairage sur l'engagement, le militantisme – par un acteur
- Eclairage sur les évolutions de l'engagement – d'après les travaux de Jacques Ion –

La question de l'engagement dans « MON » centre social, où en est-on ?

- Construction d'un outil diagnostique de l'engagement dans le centre
- Premier diagnostic de l'état de l'engagement dans « MON » centre social

Jour 1 soirée

Etre en situation de compagnonnage d'un autre centre

- Le rôle du compagnon, sa mission, sa posture
- Savoir repérer les attentes
- Savoir trouver la juste distance
- Savoir comment faire retour d'une observation in situ

Jour 2

Le travail associé

- Quelle définition pour le travail associé
- Ce qui est du ressort du conseil d'administration, de la direction et comment ça s'articule (délégations, contrôle, confiance, autonomie)
- Une traduction possible dans un centre social
- La gouvernance de mon centre social « MON » centre social, où en est-on ?
 - Découverte d'un outil diagnostique de l'état de la gouvernance, du travail associé et de l'engagement dans les centres sociaux
 - Appropriation de l'outil

A l'issue de ces deux journées les participants peuvent :

- **Mieux maîtriser les concepts de démocratie (participative, représentative, délibérative ...) d'engagement, de travail associé, de gouvernance**
- **Avoir une bonne compréhension de l'organisation associative**
- **Être à même de conduire l'auto-diagnostic de leur vie associative (travail à faire et à partager avec les équipes pour la session de décembre)**
- **Etre à même de remplir la mission de « compagnonnage »**

Décembre : ½ journée

La gouvernance de mon centre social « MON » centre social, où en est-on ?

- Présentation des auto-diagnostic de l'état de la gouvernance, du travail associé et de l'engagement réalisé par chaque centre social
- Repérage des chantiers à travailler, des besoins de formation spécifiques

La gouvernance des centres sociaux, comment ça peut se mettre au travail ?

- Inventer de nouveaux espaces de gouvernance
- La question de la légitimité des administrateurs : changer de regard ?
- Définir des priorités

A l'issue de cette demi-journée les participants peuvent :

- **Avoir une vue précise de l'état de la gouvernance de leur centre social et des chantiers à ouvrir**
- **Repartir de la formation avec des pistes d'expérimentations et d'améliorations possibles**

La session du 13 janvier 2018

- Partage sur les expérimentations menées, leurs résultats, les questionnements
- Retour en petit groupe pour améliorer celles-ci
- La question de l'engagement dans un centre social, Travail sur la mobilisation
 - Les formes de mobilisation
 - Les espaces de mobilisation et d'investissement
 - La posture du centre social
 - Inventer une posture d'accueil permanente
 -

A l'issue de cette journée les participants doivent :

- **Avoir enrichi de possibilités leurs expérimentations afin de les remettre au travail au retour dans le centre**
- **Avoir découvert plusieurs formes de mobilisation, travailler à l'amélioration de la posture du centre social pour qu'il soit plus mobilisateur**
- **Inventer des formes de mobilisation à mettre en chantier au sein de leur équipe et à tester avant le regroupement suivant**
- **Etre en capacité de travailler la posture d'accueil au sein de leurs équipes**

Février 2018 : ½ journée

- Partage sur les expérimentations menées, leurs résultats, les questionnements
- Retour en petit groupe pour améliorer celles-ci
- La gouvernance associative et ses modalités d'organisation :
 - La loi de 1901,
 - Les statuts de nos associations, les administrateurs, la place des membres de droits, l'organisation des pouvoirs et des responsabilités
 - Les statuts : que peut-on faire pour avoir une gouvernance plus partagée, plus démocratique, en accord avec nos valeurs ? Apport d'un **avocat spécialisé en droit associatif**
- Les statuts de « MON » centre social ?
 - Qu'est ce qui marche ? qu'est ce qui bloque ?
 - Que devons-nous faire évoluer ? Où le mettre en débat ?
 - Définir des priorités

A l'issue de cette demi-journée les participants peuvent :

- **Mieux comprendre comment fonctionnent les statuts associatifs,**
- **Avoir des acquis et repères juridiques qui permettent ensuite de construire sa gouvernance.**
- **Etre en capacité d'élaborer une mise au travail d'une amélioration du fonctionnement statutaire de manière partagée,**
- **Etre en capacité d'inventer des formes de gouvernance adaptées à chaque centre social et à tester pour le regroupement suivant**

Avril 2018 : ½ journée

- La gouvernance de mon centre social « MON » centre social, où en est-on ?
 - Présentation des auto-diagnostics de l'état de la gouvernance, du travail associé et de l'engagement réalisé par chaque centre social
 - Repérage des chantiers à travailler, des besoins de formation spécifiques complémentaires
- La gouvernance des centres sociaux, comment ça peut se mettre au travail ?
 - Définir des priorités

Retour sur le travail accompli dans les centres depuis le départ de la formation, présentation des expérimentations et enrichissement par les stagiaires. Finalisation du plan d'action, et mise en œuvre des premiers éléments opérationnels.

Une dernière session le 16 et 17 juin 2018 en weekend

Seront abordés dans ce module principalement les éléments suivants :

Jour 1

- La question du mandat, de la délégation
 - Définition, élément de compréhension et d'aide à la construction
 - Où en est-on dans MON centre social, comment je peux travailler cette question
- L'animation des instances, de la prise de décision
 - Apport de techniques d'animation de débat, de circulation de la parole,
 - Définition des différents espaces de délibération, de concertation, d'instances
 - Jeux de rôle d'animation d'instance, de construction d'une délibération

Jour 1 soirée (facultative)

- La démocratie représentative, participative, délibérative
 - La démocratie représentative à bout de souffle, un *café-philo* en soirée pour s'interroger sur la « crise » de la démocratie participative, mais aussi essayer de comprendre comment s'inventent de nouvelles formes démocratiques en France, en Europe, ailleurs dans le monde

Jour 2

- La question de l'animation des espaces, du débat, de la prise de décision
 - Apport de technique d'animation de débat, de recueil de la parole
 - Exercice pratique dans l'espace public
- Bilan final de la formation

1.5 ORIENTATION STRATÉGIQUE E

1.5.1 Mettre en œuvre une dynamique de réseau, une vie fédérale et démocratique pour porter collectivement ce projet

« C'est possible ! »

Notre vie associative est riche et dynamique, pratiquement tous les centres y contribuent. La démocratie au sein des instances associatives est à la fois une règle et une pratique qui s'incarne dans des méthodes et des outils. Au-delà des instances, des espaces de travail sont ouverts qui permettent à chacun de contribuer selon son envie au projet.

Les dirigeants bénévoles sont porteurs du projet fédéral et participent pleinement au dialogue avec les institutions.

La fédération se développe peu à peu à la fois sur son implantation territoriale (avec la reconnaissance des espaces de vie social) que dans ses relations partenariales.

« Là où nous en sommes »

Des projets naissent et se développent dans lesquels des acteurs s'engagent, mais cela manque parfois de portage politique.

La parole politique fédérale n'est pas suffisamment portée par tous les membres du CA, nous avons besoin de progresser dans notre lecture des enjeux sociaux.

« Ce que nous voulons faire »

Développer une conscience collective d'un projet fédérateur autour d'une vision partagée à la fois de la société à laquelle nous aspirons et des centres sociaux dont nous rêvons.

Renforcer le portage politique de notre projet par les bénévoles et le lien qui nous lie entre nous centres sociaux et fédération.

Renforcer la reconnaissance de la fédération comme un acteur de la représentation de ses adhérents, en capacité de contribuer aux politiques publiques.

« Comment le faire »

En développant la formation des bénévoles ; en créant les conditions du débat au sein de nos instances ; en créant des espaces d'investissement pour chacun ; en revisitant régulièrement le lien entre les centres et la fédération

« On va le faire ! »

1. Renforcer le portage politique collectif

Notre objectif est de contribuer à développer une parole politique fédérale portée par tous et dans laquelle chacun peut se reconnaître.

Pour cela nous proposons :

- De développer des temps de formation pour nos administrateurs ;
- D'organiser une fois par an un séminaire pour le bureau fédéral ;
- De communiquer sur les prises de décision du bureau et du Conseil pour plus de transparence ;
- D'avoir le souci dans nos formes d'animation de faciliter la prise de parole de tous ;
- D'être attentif à la plus grande représentation possible des adhérents au sein des espaces fédéraux.

2. Conforter le lien entre les adhérents et le réseau

Notre objectif est de faire en sorte que chaque adhérent contribue à l'avancée du projet fédéral et en soit un vecteur.

Pour cela nous proposons :

- De revisiter régulièrement le lien d'adhésion reconnaissance ;
- De construire notre projet et nos actions dans le dialogue avec les centres ;
- D'animer des temps d'échanges entre acteurs des centres et fédération par le biais des commissions existantes ou à créer ;
- De participer à des temps de travail avec les centres.

3. Développer le travail en réseau des bénévoles

Notre objectif est de faire en sorte, que chaque personne impliquée dans la gestion et/ ou l'animation des projets des centres bénévolement puisse vivre aussi une vie fédérale, et contribuer à l'avancée de notre projet :

Pour cela nous proposons :

- D'organiser une fois par an une journée de rencontre et d'échanges à destination principale de ces acteurs ;
- De développer l'information sur les actions conduites par les centres sociaux auprès des bénévoles ;
- De contribuer au développement de rencontres inter-centres

4. Mailler le territoire, développer le réseau

Notre objectif est de contribuer au développement d'une présence d'une animation de la vie sociale fédérée en tout point du département.

Pour cela nous proposons :

- D'accompagner la création d'EVS et de Centre sociaux ;
- De repérer puis de proposer lorsque cela est possible aux porteurs de projet de développement social local agréé ou non, de nous rejoindre.

5. Représenter, les Csx, le fédéralisme,

Notre objectif est de contribuer à la reconnaissance des centres sociaux par les acteurs, à la promotion du fédéralisme, au portage de notre projet au sein des instances partenariales.

Pour cela nous proposons :

- D'être présent, actif au sein d'instances techniques et politiques choisies avec stratégie au profit des projets des centres sociaux ;
- D'organiser la parole collective des centres sociaux ;
- De promouvoir le fédéralisme comme mode d'organisation.

6. Développer un partenariat institutionnel, fort et coopératif au service des centres,

Notre objectif est de contribuer à la création de relations partenariales équilibrées, basées sur la coopération entre acteurs

Pour cela nous proposons :

- De contribuer à la construction des politiques publiques ;
- De construire un mode d'échange basé sur la recherche de la confiance et transparent ;
- De travailler dans le cadre de conventions partenariales négociées tant sur le plan stratégique que technique ;
- D'être présent et actif dans le partenariat autour de SENACS en Rhône-Alpes, de renforcer le rôle de cet outil pour valoriser l'action des centres.

Expérimentation « commission parentalité : espace intermédiaire de pilotage »

A la demande de 5 centres sociaux volontaires, la FACS a mis en œuvre un chantier visant à impulser une réflexion autour des commissions de travail associé. Il s'agissait de voir en quoi la mise en œuvre de commission parentalité associant salariés et bénévoles d'un centre, pouvait être un mode de structuration pertinent pour favoriser l'implication des habitants dans le pilotage et les prises de décision.

Il s'est agi de :

Travailler la question de la mise en œuvre d'une commission famille/parentalité au sein du centre social

Faciliter les échanges de pratiques et de points de vue avec 5 centres volontaires et concernés

Ouvrir un chantier inter-centre : Expérimentation « la commission famille du centre social : espace intermédiaire de pilotage »

Etape 1 : Réfléchir à Pourquoi une commission parentalité au sein du Centre Social ?

- Faire vivre et animer le projet ACF
- Proposer des actions/projets
- Prendre des décisions (dans un cadre/mandat fixé par le CA) – Etre réactif, s'adapter à l'évolution des demandes
- Garantir la mise en œuvre du projet ACF et l'articulation avec le projet social
- Assurer la médiation/échanges/interface/relais entre les groupes de travail (ou collectifs d'habitants) et le C.A.
- Etre l'organe de coordination interne parentalité
- Assurer l'évaluation permanente du projet ACF
- Faire des propositions stratégiques d'orientation budgétaire (ce qui suppose une connaissance fine des éléments financiers et budgétaires, ainsi que des enjeux)
- Aller négocier avec les partenaires financiers autour de la thématique parentalité
- Tisser du lien avec les partenaires d'action (parentalité) du territoire



RENCONTRE DU 13 AVRIL : référents famille/direction/administrateurs

Temps de partage sur les expériences de commissions (co-pilotage) déjà mises en place (ex : 3 rivières, Le Palabre)

Partage des enjeux stratégiques pour une commission parentalité au sein d'un CS

Pourquoi ? Comment ? Qui ? Quelles missions ? quel mandat ? quelle forme de travail associé ?

Objectifs :

Se raconter

Donner envie

Donner des pistes pour progresser



Ce chantier a fait naître des envies et des projets. Il croise la formation « pilotage et gouvernance » mise en œuvre fin 2017 par la FACS. Nous ferons le point mi 2018 pour voir comment ces deux initiatives fédérales ont fait avancer le mode de gouvernance des centres sociaux.

2. ACCORD CADRE PLURI-PARTENARIAL

Le 19 mai 2017, à Vogüe lors de l'Assemblée générale de la FCSF, la fédération a signé avec ses partenaires du Conseil Départemental, de la CAF et de la MSA :

L'Accord-cadre départemental pour le soutien et le développement d'une politique d'animation de la vie sociale.

« Un investissement social au service des habitants et du territoire Ardéchois »

Le partenariat entre la Caisse allocations Familiales de l'Ardèche, le Conseil départemental, la MSA et la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux est inscrit dans une longue histoire de travail associant ces quatre acteurs de l'Animation de la Vie Sociale.

Cet accord cadre départemental est le résultat du partage d'un diagnostic territorial entre les signataires et d'une volonté de transformation sociale co-élaborée, co-animée et co-évaluée qui apporte concrètement des réponses aux défis que nous devons relever si nous voulons, demain, construire une société plus juste, plus équitable, plus solidaire, plus démocratique et plus écologique.

Il s'appuie sur des valeurs partagées de Solidarité, Equité, Citoyenneté, Laïcité, et de promotion de la vie associative permettant l'expression, la participation et l'implication des habitants et usagers dans les structures d'animation de la vie sociale et sur les territoires.

Elles se concrétisent autour :

1. De la reconnaissance du rôle des habitants, premiers acteurs des territoires

Il s'agit de reconnaître le rôle des habitants comme les primo acteurs de proximité : une action intégrée dans la vie des habitants ne peut se penser sans ces derniers. Se basant sur les 3 piliers de la République (Etat, collectivité, citoyen), le citoyen doit être associé, impliqué, valorisé, accompagné, et voir ses droits culturels respectés.

2. De la reconnaissance d'un projet d'animation global et du rôle social des centres sociaux et des espaces de vie sociale sur leur territoire. Le principe du projet social est reconnu comme ligne conductrice et socle de référence pour tous les partenaires.

3. De la prééminence et de la compétence du fait associatif

Les partenaires s'accordent également sur la compétence du fait associatif à faire émerger des projets et à nourrir la dynamique citoyenne. Ils se déclarent attachés à la gestion de type associatif qui favorise l'implication et la participation des habitants et des usagers à la vie du centre social ou de l'espace de vie sociale. Partout où les conditions locales le permettent, ils s'engagent à soutenir la gestion associative des centres sociaux et des espaces de vie sociale

4. De la reconnaissance des missions des structures d'animation de la vie sociale : Les partenaires reconnaissent les structures d'animation de la vie sociale au travers de leurs missions et de leurs projets



Discours d'Alain FAUCUIT – Président de la FACS

Le partenariat entre la Caisse allocations Familiales de l'Ardèche, le Conseil départemental, la MSA et la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux de l'Ardèche est inscrit dans une longue histoire de travail associant ces quatre acteurs de l'Animation de la Vie Sociale. La présence des anciens présidents sur la scène en est le témoin, comme elles sont le témoin de notre persévérance commune.

Cela s'est concrétisé au fil des années par la signature de plusieurs conventions pluri-partenariales, qui sera aussi renouvelé cette année mais qui s'enrichi par un accord plus fort, plus politique.

Cet accord cadre départemental pour le soutien et le développement d'une politique d'animation de la vie sociale, sous-titré « Un investissement social au service des habitants et du territoire Ardéchois » est le fruit d'un long travail et de nombreux échanges.

Il est le résultat du partage d'un diagnostic territorial entre les signataires et d'une volonté de transformation sociale co-élaborée, co-animée et co-évaluée qui apporte concrètement des réponses aux défis que nous devons relever si nous voulons, demain, construire une société plus juste, plus équitable, plus solidaire, plus démocratique et plus écologique.

La fédération Ardéchoise regroupe 16 centres sociaux et un EVS qui couvrent une large part du département. Ainsi lorsque nous partons à la rencontre de nos adhérents, nos routes (car ici il n'y a pas de train), petites routes (ici pas non plus d'autoroutes) nous permettent de mesurer combien ce département est multiple.

Notre département est en effet une terre de contraste entre la Montagne, la partie Piémont et la vallée du Rhône; C'est une terre d'accueil, ouverte aux autres qui a su accueillir et protéger en de nombreuses périodes de son histoire. C'est aussi une terre de résistance pendant les guerres de religion et pendant la seconde guerre mondiale.

C'est un département de 300 000 habitants, sans grandes villes, la plus grande étant Annonay avec 17 000 habitants. Essentiellement rural, mais avec une zone industrialisée dans la Vallée du Rhône et autour des deux bassins d'Annonay et d'Aubenas, il est connu pour ses plages de l'Ardèche ou il fait si chaud l'été et où nous le savons vous aimez tant venir l'été. Il est moins connu pour ses hauts plateaux, où l'hiver peut être froid, les congères importantes et mouvantes obligeant parfois les hommes à se renfermer. Sur cette terre de contraste, les services publics se sont éloignés, les industries peinent à se développer, mais ici et vous pourrez le découvrir demain dans nos « conversations avec ... » chaque jour s'inventent de nouvelles manières de vivre, de faire société, de créer

Malgré l'étendue de notre département nous arrivons tous à nous connaître. Depuis 1970, dans la partie Piémont et Cévennes ardéchoises, on a profité de l'installation des néo-ruraux (une terre d'accueil on vous dit !). Le service public s'étant éloigné, les centres sociaux sont amenés à élargir leurs actions, envers les enfants, les jeunes, les familles, les seniors, dans le cadre de la politique de la ville et dans les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité et laïcité.

L'accord cadre que nous signons ce jour entend poursuivre ce travail. Il s'appuie sur des valeurs partagées de: Solidarité, Equité, Citoyenneté, Laïcité, et de promotion de la vie associative permettant l'expression, la participation et l'implication des habitants et usagers dans les structures d'animation de la vie sociale et sur les territoires.

Elles se concrétisent autour:

De la reconnaissance du rôle des habitants, premiers acteurs des territoires

Il s'agit de reconnaître le rôle des habitants comme les primo acteurs de proximité: une action intégrée dans la vie des habitants ne peut se penser sans ces derniers. Se basant sur les 3 piliers de la République (Etat, collectivité, citoyen), le citoyen doit être associé, impliqué, valorisé, accompagné, et voir ses droits culturels respectés.

De la reconnaissance d'un projet d'animation global et du rôle social des centres sociaux et des espaces de vie sociale sur leur territoire. Le principe du projet social est reconnu comme ligne conductrice et socle de référence pour tous les partenaires.

De la préeminence et de la compétence du fait associatif

Les partenaires s'accordent également sur la compétence du fait associatif à faire émerger des projets et à nourrir la dynamique citoyenne. Ils se déclarent attachés à la gestion de type associatif qui favorise l'implication et la participation des habitants et des usagers à la vie du centre social ou de l'espace de vie sociale. Partout où les conditions locales le permettent, ils s'engagent à soutenir la gestion associative des centres sociaux et des espaces de vie sociale.

De La reconnaissance des missions des structures d'animation de la vie sociale : Les partenaires reconnaissent les structures d'animation de la vie sociale au travers de leurs missions et de leurs projets.

Nous sommes heureux que toutes ces heures de travail, de copil, de cotech, de rencontres aboutissent à la signature de cet accord cadre et je tiens à féliciter toutes les techniciens et politiques qui ont participé à ce travail,

Pour la CAF le Président Alain Vialle, Olivier Faury, Nadège Sibue

Pour la MSA Mme Cécile Ranc et Marie-Noëlle Laville et Jean-Noël Royer-Manoha Pour le département Mme Allefresde, M.

Duchamp vice-présidents et Jean-Pierre Andreux le directeur du service et compagnon de route de la fédération

Et pour la Facs Christian, Vanessa et les bénévoles du bureau et du conseil d'administration



CET ACCORD CADRE EST FONDAMENTAL.

IL EST LE SYMBOLE D'UN CHEMIN POLITIQUE COMMUN ENTRE FACS-CAF-MSA-DEPARTEMENT VISANT A INSCRIRE LES CENTRES SOCIAUX ET LEUR FEDERATION COMME ACTEUR INCONTOURNABLE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE.

3. ASSEMBLEE GENERALE DE LA FCSF A VOGUE

Le 29 mai 2016 , à Bordeaux, Alain FAUCUIT, le président de la Fédération des Centres sociaux de l'Ardèche a annoncé aux participants de l'Assemblée générale nationale, que les centres sociaux ardéchois auraient le plaisir d'accueillir le prochain regroupement statutaire annuel de la FCSF dans leur beau département du Sud de la France.

Cette assemblée générale s'est tenu les 19, 20 et 21 mai 2017 dans le cadre somptueux du centre de vacances de Voguë.

LES ENJEUX

Cette assemblée générale a été une étape importante vers l'événement qui sera organisé en 2018, pour marquer la mi-temps de la mise en oeuvre du projet fédéral national : « l'escale en Flandres maritimes ».

Dans cette optique, à Voguë, ont été abordés des sujets importants pour l'avenir de notre réseau, comme :

- Le résultat des rencontres fédérales sur l'économie des centres sociaux
- L'avenir de FO.S.FOR.A. et de son ingénierie
- Les outils de valorisation des actions menés par les centres sociaux sur le terrain : plateforme numérique et nouveau site internet Des propositions de nouvelles formations
 - La motion jeunesse
- Un calendrier et une méthode de travail pour préparer 2018, année d'étape avant le prochain congrès des centres sociaux en 2022.

LES CONVERSATIONS : rencontrer des acteurs ardéchois

Les participants ont été invité à venir échanger avec des acteurs du développement local : économie circulaire, développement culturel, économique, développement social local, mobilisations militantes, actions avec les jeunes, habitat participatif, accorderies, entreprises atypiques, agriculture collective... mais aussi politique de la ville et organisation du schéma AVS.

Ces « conversations » ont eu lieu le samedi 20 mai après-midi.

1- La ressourcerie Trimaran, un projet de développement économique par l'insertion, le développement durable et la créativité

En Centre Ardèche, un territoire rural et semi-rural, un collectif de citoyens s'empare de la question des déchets et crée la Ressourcerie Trimaran, pour :

- Tout simplement changer de regard, ne plus voir les objets abandonnés comme des déchets mais comme de nouvelles ressources et inspirations créatrices, considérer autrement ses actes d'achat.
- Offrir une passerelle à des personnes éloignées de l'emploi pour leur permettre d'investir à nouveau un projet socioprofessionnel.
- S'engager et être reconnu comme acteur de développement local et solidaire dans une démarche d'accompagnement au changement dans des gestes de réduction des déchets.

2- Le DSL pour accompagner les territoires dans une politique globale en direction des « seniors » : quels ingrédients pour réussir ?

Sur un territoire rural, isolé et vieillissant, des relations historiques de travail entre la MSA et le centre social ont permis de construire une dynamique de développement d'une politique d'action en direction des retraités en s'appuyant sur :

- Un partage de constats et de valeurs communes dont le DSL
- Une écoute permanente du territoire et de ses habitants
- Un diagnostic partagé comme levier pour mobiliser les partenaires
- Une démarche "la charte de solidarité avec les Aînés" de la MSA
- Une co construction des projets
- Une évaluation partagée

3- Politique de la Ville et centres sociaux ; une démarche commune de développement du conseil citoyen à Aubenas

Aubenas est en politique de la ville depuis les années 2000. Un conseil citoyen de 13 habitants et 5 acteurs locaux (associatifs) est en fonctionnement depuis l'automne 2016.

Les trois centres sociaux qui agissent sur le territoire communal ont été associés à la genèse du conseil, à l'animation de « forums de quartiers » puis, tout récemment, à l'organisation du Fonds de Participation des Habitants. La ville, pour accompagner ce processus et développer les compétences des conseillers citoyens, a mis en place des actions de formation. Des conseillers Citoyens et une salariée de la ville témoigneront et nous feront part des nombreuses questions qui sont en travail :

- Quelle construction de la légitimité de ce nouvel acteur ?
- Quelles postures ? Habitant engagé/porte parole/représentant/ressource/interpellation des décideurs publics...

4- Le « temps » de l'Accorderie, un projet de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Les Accorderies BEABA (Bienvenue pour Etre Accordeur du Bassin d'Annonay) et Temps pour Temps : deux expériences innovantes en Nord Ardèche, qui témoigneront sur leurs parcours, leurs vies au quotidien. Le temps est un élément central et essentiel du fonctionnement d'une Accorderie.

5- Concevoir autrement la création de logements sociaux

Pascal WALDSCHMIDT, Maire de Beaumont viendra conter l'aventure d'un projet de construction de logements sociaux pas tout à fait comme les autres. Pourquoi ?

Car c'est avant tout une aventure participative, menée avec les candidats à la location, dans l'optique de :

- Sélectionner les candidats retenus par un système de cooptation ;
- Leur faire élaborer une charte du « comment on va vivre ensemble dans ce lieu » ;
- Laisser une part à l'auto construction ;
- Prévoir la possibilité d'une accession progressive à la propriété ;
- Mettre à disposition des terres pour des jardins ;
- Accompagner les habitants dans leur projet de vie.

6- Lutter et résister pour protéger un territoire contre l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schiste

Janvier 2011 a vu la naissance du Collectif 07 « Stop au Gaz de Schiste » qui s'est donné pour but de faire échec à ces projets désastreux pour notre santé, notre environnement et notre économie agricole et touristique. Ses premiers objectifs ont été de définir une stratégie, de structurer le mouvement et d'informer le public. Autour d'une organisation collective, il crée les conditions d'une alliance d'acteurs politiques, syndicaux et associatifs différents mais partageant la même volonté. En parallèle ses acteurs assurent leur montée en compétence pour produire une contre-expertise reconnue. Aujourd'hui il assure la pérennisation de la mobilisation.

7- Un partenariat pour faire vivre le territoire

La communauté de communes Berg-et-Coiron a fait le choix ambitieux de conduire une politique sociale et d'animation, globale et dynamique, élaborée en partenariat avec les acteurs locaux.

Une convention partagée entre celle-ci et le centre permet aujourd'hui la mise en oeuvre de cette politique sur 4 axes (enfance - jeunesse - action sociale - famille). Elle est le fruit d'un long travail commun, d'une reconnaissance de l'action du centre social et le résultat d'une concertation pleine entre les partenaires. Des acteurs de cette histoire politique et technique du centre social et de la communauté de communes vous propose de la partager avec vous

8- Le projet AJIR –Ardèche jeunesse innovation ruralité- et les appels à initiatives qu'il encadre sont de belles opportunités à ne pas manquer !

Au printemps 2016, le projet AJIR - Ardèche jeunesse innovation ruralité- porté par le Département, était lauréat d'un Programme d'investissement d'Avenir pour la jeunesse (PIA) initié par l'ANRU. Un accompagnement fort qui doit permettre au projet AJIR de transformer sur 5 ans l'action publique en direction des 13/30 ans pour que les jeunes deviennent auteurs de leur parcours de vie en Ardèche et ainsi construire un territoire où la ruralité est synonyme de modernité et d'avenir.

Laurence ALLEFRESDE, Vice-présidente du département, nous présentera le projet AJIR, ou comment un projet co-construit avec les membres fondateurs du programme d'investissement d'avenir, participe à l'attractivité du territoire ardéchois et à la refonte des politiques publiques pour et avec les jeunes.

9- Un environnement culturel

Labellisé Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public, *Quelques p'Arts...* est un projet artistique et culturel inhérent aux territoires.

Il ne prend pas la forme d'un équipement central mais se répartit sur un large secteur géographique dessiné par le partenariat avec 17 communes et 4 communautés de communes. Un espace scénique de plus de 2000 km², situé entre l'Ardèche, le nord de la Drôme, le sud de la Loire et la vallée du Rhône, qui devient chaque année le théâtre de 200 actions différentes : diffusion de spectacles, aide à la création, résidences, éducation artistique, médiation...

10 - Un compagnonnage alternatif dans des entreprises atypiques, innovantes et apprenantes ? Une des rares initiatives en France qui place l'école et les formateurs au cœur de l'entreprise.

Depuis 20 ans, une quinzaine d'organisations et collectifs du Réseau d'Echanges de Pratiques Alternatives et Solidaire (REPAS) proposent une aventure de 5 mois en immersion à de jeunes porteurs de projets collectifs et économiques. Ces jeunes ont réussi dans l'économie traditionnelle ou terminent de longues études mais cherchent à "entrer en transition" pour mettre en cohérence leurs valeurs et les principes d'un entrepreneuriat éthique, source d'épanouissement personnel et de développement sur leur territoire.

Yann SOURBIER, membre du comité de pilotage de ce tour de France sous forme de compagnonnage nous raconte comment ces 300 jeunes sont passés du rêve à la réalité sans perdre leurs utopies. www.researepas.fr

11- Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche ; une approche partagée du développement

"Une autre vie s'invente ici!" C'est le slogan des Parcs naturels régionaux français qui fêtent cette année

leurs 50 ans. Le Parc des Monts d'Ardèche est un jeune Parc, né en 2001 de la volonté des acteurs locaux et notamment des castanéiculteurs de protéger et de valoriser leur territoire. Partager la connaissance, faire aimer, accompagner la découverte, ... Les actions d'un Parc sont nombreuses et gagnent à être mieux connues des habitants. En quoi une dynamique de Parc contribue à faire vivre et développer un territoire en lien étroit avec ses élus locaux et sa population ?

12 – Lussas, un village documentaire : une ambition culturelle au service du développement économique local.

Depuis près de 30 ans ce village ardéchois de 1000 habitants s'est imposé comme un pôle audiovisuel incontournable spécialisé dans le cinéma documentaire d'auteurs.

12 structures et 40 salariés travaillent au développement de la filière. Festival international, formation universitaire, Centre de ressources labellisé par la Bibliothèque Nationale de France, formations et rencontres de coproductions dans 7 zones du monde.... et depuis peu la création d'une plateforme numérique Tènk qui illustre le virage industriel pris par le pôle... qui sera incarné dès 2018 par un bâtiment de 1500 m2 qui permettra de produire 80 à 100 documentaires nouveaux chaque année... L'aventure vous sera contée pour mieux cerner comment un projet culturel peut devenir un atout économique.

13- Produire Autrement

La SCOP Ardelaine a restructuré une filière laine sur le site d'une ancienne filature ardéchoise. Elle a développé un ensemble d'activités qui vont de la tonte des moutons, à la production et vente en circuits courts de produits en laine, puis un musée et un café librairie, et dernièrement un restaurant etc.. Elle se définit aujourd'hui comme une « coopérative de territoire » car sa vocation principale est de valoriser les ressources locales et les personnes, en milieu rural comme en milieu urbain ! Comment peut-on comprendre le parcours atypique de cette entreprise qui compte aujourd'hui une soixantaine de salariés ?

14 - La Clémenterie : expérience de ferme collective autogérée : une éthique paysanne et politique

La paysannerie continue de cultiver les matières premières de l'alimentation humaine, selon une certaine éthique.

Ne serait-elle pas une classe de survivant.e.s dont le mode de vie intègre tous les aspects de la lutte sociale contre inégalités, oppressions et discriminations ? L'impossibilité de s'intégrer aux nouveaux modes de production serait-elle une clef ?

15 - Quand le schéma directeur de l'AVS réunit 4 partenaires

Le schéma directeur de l'AVS a été signé en 2014 par la CAF de l'Ardèche, la MSA Ardèche Drôme Loire, le Département de l'Ardèche, la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux. Pour quelles raisons ? Comment s'est déroulée son élaboration ? Comment est-il actuellement mis en œuvre ? Nous répondrons à ces premières questions.

CARTE BLANCHE AUX ARDECHOIS

Notre fédération départementale s'est fortement impliquée dans l'organisation de ces journées et a profité de l'événement pour fêter ses 25 premières années d'existence avec les membres bénévoles et salariés du réseau et ses partenaires. Plus d'une centaine d'ardéchois étaient présents !

L'anniversaire de la FACS a été chanté, par 60 acteurs du réseau ardéchois... jean, chemise à carreau, veste de mouton, moustache, perruque, guitare... sur l'air de « la montagne » de Jean Ferrat

Jean « FEDERAT » – copyright CS Tournon

Ils viennent un par un dans notre pays
pour donner un sens à leur vie
se rapprocher de la fédé
depuis longtemps ils en rêvaient
de l'Ardèche et de ses secrets
que la fédé sème
bêêê et châtaigniers

Les babos c'était pas original
quand ils fumaient leur herbe locale
quand ils fumaient leur herbe locale
c'était tous des écolos
la communauté c'est rigolo
mais on y est fait pas de vieux os

**Pourtant que la fédé est belle
comment peut on s'imaginer
autant de centres socioculturels
dans un territoire diversifié**

Avec leurs idées plein la tête
ont découvert la galinette
des Vans jusqu'à Annonay
Qu'importe les jours et les années
ils ont tous monté des projets
bénévoles et salariés

Les habitants courent nus dans la forêt
et nous on leur court après
c'est pas toujours une sinécure
mais nous on a la tête dure
surtout de bonnes chaussures
pour les faire adhérer

**Pourtant que la fédé est belle
comment peut on s'imaginer
autant de centres socioculturels
dans un territoire diversifié**

Deux délégués et quelques mouton
lentilles crues en commission
des séjours et des formations
Ici la fédé mène le bal
de vivre l'incontournable
Il n'y a rien de plus normal
leurs vies ni flic ni fonctionnaire
pas de cadre pas d'horaire
des mails le dimanche matin
il faut savoir ce que l'on aime
des inclusions mais pas les mêmes
25 ans que la fédé sème



Assemblée Générale de la Fédération des Centres Sociaux de France du 19, 20, 21 mai 2017 à Vogüé



Bonjour

Cette Assemblée Générale devrait rester dans la mémoire du réseau fédéral !
C'est grâce à vous, et nous vous en remercions chaleureusement.

Merci à vous les bénévoles et professionnels du réseau des centres ardéchois sans qui ces journées n'auraient pu se dérouler.

Merci à vous les acteurs du spectacle, chanteurs moustachus, danseurs, conteurs.
Vous avez su donner à soir de la grande vitalité de notre petit réseau et de la qualité des actions des centres.

Merci à vous les participants de la formation, de l'AG, de la fête de nos 25 ans. Avec vous, nous étions nombreux à vivre pleinement cet événement ! on n'a pas tous les jours 25 ans et la FCSF en Ardèche !

Merci à vous les partenaires du monde des institutions, vos paroles le vendredi soir ont raisonnées dans les têtes de nos collègues. Grâce à vous, nous suscitions l'envie et nous en sommes fiers !

Merci à vous les partenaires, les amis, de l'éducation populaire, du développement social, culturel, économique, votre présence forte lors de nos conversations démontre de la vitalité de notre département, de nos combats et actions !

Il n'y avait pas toujours foule dans les rencontres, mais la qualité de celles-ci était grande. Sageons que des contacts se noueront d'ici peu !

Enfin merci à vous tous qui faites vivre notre réseau au quotidien. Vous n'étiez peut-être pas présent ces journées là mais si elles ont pu avoir lieu c'est aussi grâce à vous, à votre travail, à votre engagement. C'est cela qui nous a donné l'énergie à tenter l'aventure.

La petite FACS, avec ses 17 adhérents sur les 1400 de la FCSF a tenté le pari d'accueillir l'AG de la FCSF et nous l'avons grandement réussi !

Merci à vous et Bravo à nous tous

Les membres ardéchois du comité de pilotage.

Alain Faucuit, Christiane Raynard, Patrick Roucoux, Gérard Simbert, Marie-Thérèse Hercule, Vanessa Gaume et Christian Dumortier



AUX AMIS ET PARTENAIRES

DE LA FEDERATION ARDECHOISE

DES CENTRES SOCIAUX

4. REORGANISATION DE LA FACS

2017 est une année charnière dans la vie fédérale liée essentiellement au départ du délégué général – Christian DUMORTIER

Quelques explications :

La situation financière de la FACS est en déficit. Les résultats comptables sont en baisse depuis plusieurs années, et la clôture négative depuis 3 ans. Les partenaires n'ont pas suivi le développement que la FACS souhaitait malgré une négociation avec eux lors de la montée en charge de Vanessa JAUME (passage d'un poste de chargée de missions à celui de délégué adjoint puis délégué – et augmentation de son temps de travail), ce qui entraîne un déficit persistant.

Christian après son arrêt maladie (juin-juillet-août) a informé la FACS de son désir de quitter la fédération.

Le bureau s'est réuni 3 fois durant l'été pour être en capacité de proposer aux administrateurs des hypothèses de rupture de contrat et pour travailler à la ré-organisation de la fédération.

Lors du Conseil d'administration du 14 septembre 2017 il a été décidé que :

- Il serait proposé à Christian Dumortier un licenciement économique avec CSP (qui est un Contrat de Sécurisation Professionnelle entre le salarié et Pôle Emploi). Fin de contrat au 31/10/2017.
- Vanessa Jaume serait nommée déléguée générale de la FACS
- Une réorganisation fédérale expérimentale sur une période d'un an (acceptée par les partenaires lors du COPIL de la convention en date du 20 octobre 2017.

4.1 UNE NOUVELLE ORGANISATION FEDERALE PENSEE PAR LES ADMINISTRATEURS

AMBITION : « Faire mouvement » en facilitant l'implication des acteurs des centres sociaux

Objectifs :

- Partager le portage des dossiers en créant une équipe de collaborateurs (pro pour les chantiers + bénévoles pour la veille territoriale)
- Croiser les points de vue, les manières de faire
- Créer une dynamique par l'intermédiaire des façons de faire de chaque collaborateur
- Faciliter la mobilisation
- Favoriser la montée en compétence et la valorisation des animateurs
- Développer l'esprit d'appartenance à un réseau
- Eviter la personnalisation de la FACS

Comment ? : 1 déléguée à temps plein chargée de communication 5.5 % ETP

+ des missions/chantiers délégués à des professionnels des centres sociaux ardéchois

+ une veille territoriale assurée par les bénévoles administrateurs de la FACS

Qui ?

1. Des professionnels, dans les centres (animateurs, directeurs, autres)

- Compétents pour mener à bien la mission (connaissance de la thématique, des outils et des acteurs)
- Ayant une posture fédérale (capacité à fédérer/mobiliser/faire mouvement)
- Etant motivés pour assumer une mission fédérale.

Les professionnels seront repérés par la déléguée au regard de leurs compétences, leur posture, leur inscription dans la vie du réseau. Les directeurs pourront aussi soumettre des candidatures.

Avant d'entamer tout dialogue avec le professionnel repéré, la déléguée devra s'assurer auprès de la direction dont dépend le salarié si une délégation de mission pourrait être ok.

Si ok : dialogue entre déléguée et salarié concerné

Si ok : calibrage de la mission (en jours – sur la période 2018) – négociation financière (mission payée en jours de travail effectués, au regard du coût de poste du salarié dans sa structure)

Vanessa JAUME assurera une mission de coordination des « collaborateurs » (sous forme d'accompagnement individuel ET de réunions d'équipe)

Les missions stratégiques animées par la déléguée

Vie des instances (Bureau, CA, AG)

Animation des commissions de pairs (enfance, jeunesse, famille, accueil, direction) : 4 réunions par an par secteur : 20 personnes environ, ce qui permet de connaître tous les pros qui travaillent dans les CSx.

Appui aux centres sociaux (crise, développement...) : Appui téléphonique, présence, rencontre avec les partenaires

Suivi budgétaire fédéral : Avec les personnes qui font la compta, le trésorier 2h par trimestre, il faut calibrer les dépenses & recettes, cabinet comptable

Coordination des « collaborateurs »

Partenariat institutionnel et associatif

Développement des CSx et EVS

Lobbying : Connaissance & reconnaissance : interco, Dept.

Vie de réseau FCSF/URACS : FCSF - 2 réunions délégués par an, 1 rencontre délégué/président, une AG nationale.

URACS – 5 comités des délégués, une AG

Documentation, recherche, information des CSx : Nouvelle économie, nouveaux financements : chercher regarder puis diffuser l'info : réception de l'info parfois par Uracs, la FCSF, des alertes...

SENACS/SERACS

Les missions animées par les « collaborateurs »

AJIR – formation des acteurs jeunesse

Communication – assurée par Margaret AYALA (centre social Pierre Rabhi) 8h par mois

Laïcité-Faits religieux – projet KAWAA

L'Incontournable : regroupement de tous les animateurs enfance/jeunesse permanents et occasionnels, ateliers, auto-formation sur une journée...

Séjours enfance/jeunesse – famille : En collaboration avec les CSx enfance et ados (3 CSx /semaine. Travail de mise en oeuvre : recrutement directeur, lieu, nourriture...).

Intérim de direction (A travailler, car ne peut pas être un directeur du réseau déjà à plein temps dans sa structure...)

Formation des bénévoles

Projets expérimentaux (BAFA centre social ; itinérance du centre social, Formation BAFA, itinérance : comment aller au plus près des habitants ?)

Vieillesse : Comment bien vivre sur le territoire quand on est âgé ? La Fédé coordonne cette dynamique et participe à toutes les commissions du département.

Comptabilité

ASLL (assurée par Sylvaine de l'URACS)

L'appui administratif (secrétariat au Pouzin)

10 heures par semaine assurées par Carmen Tudosie, secrétaire à mi-temps au centre social du Pouzin

Secrétariat

Préparation des documents (protocoles, signatures, documents pour CA/bureau)

Relance des CSx pour dossiers, adhésions, participation

Envoi dossiers/courriers

Mise en page, correction orthographique

Elaboration des dossiers administratifs pour demande de subvention, bilan, etc

Classement administratif

Gestion du courrier (départ/arrivée), Facturation simple

2. Les administrateurs de la FACS

Veille de territoire : « les veilleurs »

Les administrateurs de la FACS seront mis à contribution pour assurer la « veille » de leur territoire. Un référent par territoire sera nommé. Il sera chargé d'être vigilant et de se tenir au courant des modifications de son territoire : changements d'élus, décisions, tendances, projets innovants, etc

Un temps de croisement des informations sera organisé en début de chaque CA fédéral

Un temps de travail a été mené en CA le 22/11/2017 pour définir collectivement les contours des missions du veilleur

Rôle du veilleur :

Les « veilleurs » sont des administrateurs fédéraux qui ont la préoccupation de porter un regard attentif sur leur territoire et d'en informer régulièrement Vanessa.

Attention sur les territoires : fonction globale du territoire, enjeux personnels et collectifs.

Ils permettent à Vanessa de croiser les sources d'information, d'analyser certaines situations, d'être en prospective sur des tensions/opportunités à venir

Pour quoi faire ? :

Ce qui change, se passe, etc. Dans les intercommunalités, les communes, les centres, le département et les partenaires

Récupérer l'info, partager l'info, celle-ci doit permettre une analyse du territoire par la déléguée.

On pourrait envisager des réunions de veilleurs pour partager les infos, échanger sur les techniques d'écoute du territoire, ce qu'on va chercher, ce qu'on partage, etc...

Comment ?

Chacun donne l'info à la déléguée qui voit si ça peut être intéressant. L'idée est de lui donner suffisamment de matière pour lui permettre d'avoir une vision claire du territoire global et pouvoir accompagner les centres sociaux au mieux.

Importance que la remontée d'information reste orale, fluide, simple et dynamique (quasi en temps réel). C'est la déléguée qui mesure et analyse les infos données. Il ne faut pas rajouter de cadre à cette mission afin que ça n'alourdisse pas le travail à faire.

Après analyse, si besoin une question pourra être remontée au bureau et mise en débat au CA.

Qui ?

Pour le moment : Stéphane, Patrick, André, Alain, Jean Claude, Sandrine par rapport à leur territoire respectif. Les veilleurs téléphoneront à la déléguée les infos.

Evaluation de l'expérimentation :

- **Permanente**

Pour cette expérimentation d'1 an, les administrateurs FACS seront mis à contribution, lors des CA, pour évaluer de manière permanente ce que produit cette nouvelle organisation collaborative.

- **Point d'étape**

Une évaluation intermédiaire sera partagée avec les partenaires de la convention à mi-parcours (COFIL 16 mai 2018)

- **Evaluation finale**

L'évaluation de cette année d'expérimentation sera présentée et partagée en COFIL en fin d'année 2018 afin de mesurer ce qu'aura produit, concrètement, cette organisation collaborative

4.2 ANIMATION DU RESEAU

LES COMMISSIONS DE PAIRS

Le travail entre pairs, est un outil majeur de L'animation du réseau. La préparation de l'AG nationale, l'arrêt maladie de Christian et son départ, le travail de réorganisation fédérale, l'accompagnement des centres sociaux ... n'ont pas permis de mettre en œuvre autant de rencontres que les autres années.

EN fin d'année, les professionnels ont émis le souhait auprès de Vanessa JAUME, de voir ces commissions se remettre en route de manière plus soutenue. Ce qui sera fait en 2018.

QUOI	QUI	COMBIEN	THEMATIQUES
Comité de direction	Les directeurs et directrices des csx Environ 15 personnes en moyenne à chaque rencontre	4 journées	Sujets d'actualité Partenariat avec le département Csx et intercommunalité Question budgétaire
Séminaire de direction	N'a pas eu lieu cette année car invitation à participer à l'assemblée générale de la FCSF (2 jours)		
Commission accueil	Les animateurs (trices) d'accueil	2 journées	Echanges de pratique Outils de communication interne et externe
Commission référent famille/action co	Les référents familles / les agents de développement local 18 personnes en moyenne	3 journées	Echanges de pratique Formation KAWAA Echanges sur les projets parentalité
Commission enfance/jeunesse	Les responsables enfance/jeunesse Responsables ALSH 15 personnes en moyenne	2 journées	Préparation de l'Incontournable Echanges de pratique Projets jeunesse AJIR

4.3 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AU LOGEMENT

Rappel de la situation :

Depuis de nombreuses années la fédération et 8 centres sociaux sont engagés conjointement avec le Conseil Général dans la mise en œuvre d'un accompagnement social au logement ASLL au travers d'un marché public pluriannuel qui s'est terminé fin 2017. Nous nous sommes organisés collectivement dans le cadre du Groupement Momentané d'Entreprise Solidaire dont la fédération est le mandataire, ce qui clarifie notre forme juridique.

Une convention de partenariat avec les centres organise le travail et les relations. Elle acte des principes de solidarité, de soutien mutuel (y compris économique).

EN 2017, la FACS (en tant que mandataire du GME solidaire) a répondu à l'appel d'offre du Conseil Départemental pour l'ASLL 2018-2020.

En fin d'année, nous avons eu une réponse positive du Département. La FACS couvre donc l'intégralité des lots. Pour ce faire nous avons intégré l'association SOLEN dans notre groupement pour couvrir le bassin d'Aubenas.

QUELQUES CHIFFRES :

Montant du marché public : 255 100 € par an

Les centres sociaux partenaires : Annonay, Tournon, Le Pouzin, Saint Agrève, Valgorge, Le Teil et l'association SOLEN

Nombre de mois mesures à réaliser au maximum : 1370 (sur la totalité des lots)

Nombre d'équivalents temps plein rattachés à cette mission : 3.61

Nombre de jours de coordination FACS : 10

Extrait de la convention de partenariat entre les « antennes » du GME solidaire

Article 2 : Principes d'action

- *Parce qu'ils sont attachés à leurs valeurs,*
- *Parce qu'ils sont ancrés dans un territoire de vie,*
- *Parce qu'ils visent à une intégration sociale globale,*
- *Parce qu'ils sont soucieux de l'intégration,*

Les « antennes locales » inscrites dans le dispositif de mise en œuvre de l'accompagnement social lié au logement s'engagent :

- *A ce que les intervenants soient insérés dans l'équipe de professionnels de l'association, et qu'à ce titre ils bénéficient d'un encadrement/accompagnement.*
- *A prendre en compte toutes les composantes de la famille par l'interaction de leurs secteurs enfance / jeunesse (scolarisation des enfants, activités des adultes...).*
- *A permettre à la famille une vie relationnelle de voisinage dans le quartier, la ville ou le village.*
- *A développer des actions collectives autour du logement à partir de leur travail.*

La question du logement est une question cruciale sur le territoire ardéchois.

L'ASLL est un moyen pour les centres sociaux d'aborder cette question d'une manière transversale en insistant sur les passerelles entre « travail social individuel » et « animation sociale collective ».

Ce marché public nous permet d'être reconnu en tant qu'acteur d'accompagnement au logement par les partenaires institutionnels. Nous travaillons au quotidien à la consolidation de ces partenariats avec les DTAS, le Département, la Caf et les bailleurs sociaux.

4.4 LA VIE FEDERALE

Notre vie associative est toujours aussi riche et animée.

L'ASSEMBLEE GENERALE – 12 MAI 2017

L'assemblée générale de 2017 se voulait être une « petite AG » afin de ne pas mobiliser le réseau 2 fois de suite à moins de 15 jours d'intervalle. 67 personnes étaient présentes.

Soit 45 mandats présents ou représentés sur 70 possibles (soit 64.29% des mandats possibles présents et ou représentés) répartis de la manière suivante :

- 27 mandats collège des bénévoles sur 45, soit 60.00%
- 14 mandats collège des professionnels sur 17, soit 88.35%
- 2 mandats collège des institutionnels sur 5, soit 40%
- 2 mandats membres de droit sur 3, soit 66.66%

Un seul adhérent n'est pas représenté (soit 94.12% des adhérents présents)

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Nous avons tenu 6 conseils en 2017, conformément à nos statuts, avec une moyenne de 20.3 présents soit 65.11% des administrateurs. Par ailleurs si on prend en compte les pouvoirs nous arrivons à 80.9% de présents ou représentés, comparable à l'année précédente.

Nos conseils ont accueilli outre les salariés de la fédération une moyenne de 2 personnes en auditrices libres.

La vie fédérale n'a pas été impactée négativement par le départ du Délégué. En effet, les administrateurs ont perçu l'importance de faire corps pour inventer l'organisation d'une fédération qui permette aux adhérents de s'y retrouver aussi bien qu'en présence de l'ancien délégué.

La parité hommes/ femmes est toujours réelle, et le rapport bénévoles /professionnels respecte nos statuts.

La dernière AG a vu l'arrivée de nouveaux membres au sein du CA, les départs compensant les arrivées.

Nous avons eu à regretter en cours d'année trois démissions, deux bénévoles suite à des difficultés personnelles qui ne leur permettaient plus de s'engager dans notre mouvement, et un décès (Yves FERRER).

Nous travaillons pour que les CA soient animés afin de permettre une prise de parole par chacun, des échanges d'idées, de la construction de stratégie politique. Nous avons encore des progrès à faire.. mais nous sommes sur le bon chemin !

LES BUREAUX

Le bureau est régulièrement au complet, il compte 10 membres dont aucun n'est issu du collège des professionnels. Il faut se rappeler qu'à l'issue de l'AG 2013, les professionnels avaient préféré ne plus siéger au sein du bureau de la fédération, laissant cet espace aux bénévoles issus des administrateurs des centres sociaux et que cette décision a été renouvelée à la demande du bureau lors des AG 2014, 2015 et 2016 après un temps d'échange en CA. Pour autant nous n'avons pas souhaité modifier nos statuts nous laissant la possibilité de modifier la pratique si cela s'avérait nécessaire.

Il se réunit toujours une fois par mois sur un temps qui va de trois heures à la journée complète. Il est une des instances du pilotage de la fédération.

Ce sont 10 bénévoles venus des centres sociaux d'Ardèche qui mettent leurs compétences, leurs énergies, leurs temps au service du projet fédéral départemental.

Composition du bureau

Patrick Roucoux, Président (Président des centres sociaux et familiaux d'Annonay)

Thérèse Clément Montalbano, Vice Présidente (Présidente du centre social « ASA » d'Aubenas)

Jean-Claude Hallier, Trésorier (Administrateur du centre social de Tournon)

Christiane Raynard, Secrétaire (membre du bureau du centre social « Revivre » aux Vans)

Chantal Reymond, membre du bureau (EVS Burzet)

Françoise Bergère, membre du bureau (co-présidente des csx d'Annonay)

Sandrine Faure, membre du bureau (vice présidente du CCAS de La Voulte en charge des centres sociaux)

Alain Faucuit, membre du bureau (membre du bureau du centre social « Revivre » aux Vans)

André Giordano, Membre du bureau (Président du centre « l'Odysée » de Saint Agrève)

Emile Horn, Membre du bureau (Administrateur du centre social « Jean-Marc et Josy Dorel » au Pouzin)



Remerciements aux partenaires

L'action menée par la fédération ne serait possible sans le concours financier, de réflexion, de participation et de coopération de nos partenaires.

Nous tenons à les remercier tous pour leur investissement :

- ↪ Le Département de l'Ardèche,
- ↪ La Caisse d'Allocation Familiale de l'Ardèche,
- ↪ La Mutualité Sociale Agricole,
- ↪ Les Centres Sociaux,
- ↪ URACS
- ↪ CAPCA
- ↪ DDCSPP
- ↪ Les Bénévoles,
- ↪ Les Adhérents,